VOLUME I[illegible] WINNIPEG, MAN., MARDI, 28 MARS 1922 NUMERO 42

Adr[illegible] correspondance à "[illegible]BERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

A La LEGISLATURE

La motion Talbot a si tôt mis à bas je gouvernement Norris que notre administration provinciale s'est trouvée à court de fonds. Nos législateurs avaient péroré, discuté, ergoté, mais rien de plus. Avant qu'une élection générale ne nous ait donné un nouveau gouvernement, il faudra bien trois ou quatre mois. D'ici là notre province a besoin d'argent. C'est le motif qui a incliné le lieutenant gouverneur à prier M. Norris de ne pas abandonner immédiatement la direction des affaires provinciales; c'est encore ce motif qui lui a fait demander aux chefs des différents groupes d'en venir à une entente pour ne pas paralyser entièrement notre administration provinciale.

Les chefs des groupes et leurs lieutenants ont constitué un comité qui a taillé généreusement dans le programme sessionnel, obligeant au rejet ou à l'abandon de la très grande majorité des projets de loi. Ce même comité a aussi décidé que la législature voterait les crédits nécessaires au fonctionnement de notre administration provinciale jusqu'au moment où nous aurons un nouveau gouvernement.

Ayant taillé ce programme, nos députés ont repris séances de comité et séances de législature et se sont mis en train d'expédier toute cette besogne en quelques jours.

On doit admettre que c'est là un mode de procéder qui n'a rien de constitutionnel. C'est un expédient et qui ne saurait être acceptable que s'il tient compte des droits de tous les députés. Il est évidemment le produit de concessions mutuelles, du pairage de projets ministériels et de projets oppositionnistes. Le point faible de tout arrangement de ce genre, c'est que n'y entrent en ligne de compte que les projets des groupes. Les unités sont ignorées. Elles risquent de ne pouvoir faire entendre leur voix et d'être écrasées par le vote combiné de tous les groupes. C'est un peu ce qui s'est produit la semaine dernière à la législature. On a approuvé ou rejeté: opération rapide, brusque, de quelques minutes, parfois de quelques secondes. En somme, ce fut une besogne fastidieuse. Tout aurait été bâclé en quelques jours sans l'incident Bernier.

M. Bernier est le parlementaire le plus roué de notre législature. On ne peut plus le contester après son exploit de la semaine dernière.

M. Bernier est le parrain d'un bill soumis à la législature par la ville de St-Boniface. Ce bill a des amis et des ennemis; il a des clauses acceptables à tous et d'autres qui sont sujet de dispute. Or le comité avait décidé de reléguer ce projet aux oubliettes. Du fait il refusait à la ville de Saint-Boniface le privilège d'aider à la reprise de la construction en exemptant de certains impôts les propriétés à être construites au cours des prochaines années. M. Bernier avec le concours de M. Armtsorng de Winnipeg, victime aussi de cette ligne de conduite, résolut de bloquer toute la besogne de la chambre. Il l'a fait avec une habilité consommée, au grand plaisir des specatteurs. On votait les crédits. Comme il s'agissait d'un item de $1800. M. Bernier proposa de le réduire à $1.00. Défait, il proposa de le réduire à $2.00. Défait de nouveau, il proposa de le réduire à $3.00. Défait encore, il proposa de le réduire à $4.00. M. Johnson comprit la tactique. Evidemment M. Bernier ferait 1800 motions. A ce compte, comment réussir à voter les crédits. On en aurait pour des mois et des mois. M. Johnson offrit à M. Bernier de faire considérer son projet par le comité. Accepté. Mais le lendemain ou le surlendemain, le comité étranglait tout simplement le projet de M. Bernier. Tenace, le député de St-Boniface revint à la charge, proposant réduction sur réduction dans les crédits, parlant français, tenant tête à tous, rivant son clou à celui-ci celui-là. Il a finalement gagné son point. La législature ratifiera l'essentiel du projet de St-Boniface qui lui est revenu sous forme d'un réglement municipal. C'est à peu près tout ce qui vaut d'être signalé dans les faits et gestes de nos députés.

Il est fort probable que la législature sera prorogée cette semaine.

FRANCE

Le pacte de garantie

M. Lloyd George à la Chambre des Communes, Lord Curzon à la Chambre des Lords, ont prononcé d'excellents discours pour démontrer la nécessité de se prémunir contre toute attaque future de l'Allemagne vis-à-vis de la France. Ils ont conclu que le meilleur préventif était de signer avec nous un pacte de garantie.

M. Lloyd George aurait pu s'en tenir à ce seul argament, mais il n'a pu s'empêcher d'y ajouter une réflexion dont nous n'avons que faire et qui amoindrit le caractère de sa proposition. Pour le premier ministre anglais, le pacte n'a d'autre but que de nous rassurer, de calmer le nervosisme de la France et de donner une tranquilité morale à nos hommes d'Etat dont la crainte, paraît-il, paralyse les jugements.

M. Lloyd George abuse vraiment d'un humour qui frise trop souvent le manque d'égards, et s'il considère le pacte qu'il nous propose comme un simple remède chloroformique, il fait montre d'une méconnaissance profonde du danger qui peut menacer l'Europe entière.

Ce qui rassurerait la France et l'Europe, ce n'est pas simplement un pacte de garantie limité, mais une alliance militaire complète entre les deux Etats, avec les concours armés réciproques jouant automatiquement en cas d'une nouvelle tentative de l'Allemagne. Or c'est cette alliance que refuse l'Angleterre, elle n'entend pas l'étendre à d'autres éventualités menaçantes et à une solidarité politique qui doit être cependant à la base de toute entente de cette sorte.

Ce qu'elle nous propose, c'est un appui moral qui ne prévoit qu'un cas semblable à celui de l'agression de 1914, mais nous laisse le soin d'assurer notre sécurité et celle des Etats nouveaux de l'Europe dont M. Lloyd George se désintéresse.

Peut-être penserait-il autrement s'il ne s'agiscait pas de la Pologne contre laquelle il nourrit une vieille haine de méthodiste qui s'est manifestée pendant et après la guerre dans les conditions dont on a conservé le souvenir. Il n'y a pas bien longtemps encore, un ancien ambassadeur des Etats-Unis, M. Underwood, rappelait, à Washington, l'attitude de M. Lloyd George à Lucerne, vendant, pour ainsi dire, avec M. Giolotti, Varsovie aux Soviets, alors qu'il n'ignorait pas quels liens nous attachaient à la Pologne.

Comment, dans ces conditions, demander une alliance politique dont béneficierait notre alliée du Nord, à l'homme qui voulant la déposséder des territoires de la Haute Silésie et ne verrait pas d'un mauvais œil que la Russie ou l'Allemagne, et peut-être les deux à la fois, ramenassent les Polonais sous l'ancien joug dont la guerre les a délivrés?

Il faudra donc se contenter d'un calment moral, d'assurances amicales, "d'entente cordiale," comme on disait autrefois. M. Lloyd George trouve que c'est suffisant pour assagir l'Allemagne. Oh! si l'Angleterre était à notre place, il y a longtemps qu'elle aurait remise la Rhénanie, occupé les deux rives du Rhin et réduit l'Allemagne à l'état de Dominion.

F. L.

Notre concours se fait de plus en plus contesté

Lutte très ardente pour les premiers prix.- Candidats et amis sont très enthousiastes.- Le concours se termine lundi, le 3 avril à 9 p. m.-Comptage des votes lundi soir, le 10 avril

Notre grand concours pour automobiles est à peu près terminé. Il se terminera définitivement lundi soir, le 3 avril, à neuf heures. La lutte n'a jamais été aussi ardente que darant ces derniers jours. Il n'y a pas de doute qu'elle continuera à l'être. Il est certain que le résultat final sera en doute et inconnu tant que les juges officiels du concours n'auront pas terminé le comptage de tous les votes. Ce comptage se fera lundi soir, le 10 avril, aux bureaux de la West Canada Publishing Co., Ltd.

Fin du concours: le 3 avril

Le concours se termine le 3 avril au soir. Les candidats de la ville pourront nous faire parvenir leurs résultats jusqu'à neuf heures du soir. Les candidats qui demeurent en dehors de Winnipeg auront jusqu'à cette même heure pour mettre leurs résultats à la poste. Ces résultats doivent nous parvenir pour pouvoir être comptés.

Le rapport final sera ouvert par les juges

Nous avons expédié de grandes enveloppes à tous les candidats, les priant d'en user pour leur rapport final. Ces enveloppes seront scellées et remises aux juges qui les ouvriront euxmêmes le soir du concours. Les candidats de la ville devront nous remettre leur rapport final dans ces enveloppes avant neuf heures le lundi soir. Ces enveloppes de même que celles que nous recevrons des candidats de la campagne seront remises aux juges qui en feront l'ouverture le soir du comptage. La boîte de scrutin sera scellée et fermée à clé par les juges du concours et ne sera ouverte que par eux alors qu'ils feront le comptage des votes.

Certificats de votes

Nous rappelons de nouveau aux candidats qu'ils doivent envoyer leurs certificats de votes au gérant du concours avant la fin du concours, afin qu'il les puisse placer dans la boîte au scrutin. Les juges les compteront. A moins qu'on ne fasse cela, ces votes ne pourront pas être comptés.

Chèques acceptés

En justice pour tous les candidats, nous n'accepterons pas de chèques de $10.00 et plus à moins qu'ils ne soient acceptés par la banque sur laquelle on tire.

Les lecteurs devraient favoriser leurs candidats

La plupart des lecteurs de ce journal ont fait choix d'un candidat. C'est maintenant le temps d'aider votre candidat en nous envoyant votre réabonnement avec requête de donner crédit de ses votes à votre candidat. La lutte est serrée et il se pourrait fort bien que les vainqueurs ne l'emportent que par un abonnement. Si votre abonnement est un peu payé à l'avance, le réabonnement le prolongera. QUELLE EXCUSE AUREZ-VOUS A DONNER SI VOTRE CANDIDAT EST DEFAIT PAR QUELQUES VOTES SEULEMENT. Si votre réabonnement est mis à la poste avant neuf heures du soir lundi, le 3 avril, nous donnerons crédit de vos votes à votre candidat.

Juges du concours

Les juges du concours seront les personnes dont les noms suivent: M. J. E. Arpin, gérant de la Banque d'Hochelaga, Winnipeg, le R.P. J. A. Kane, curé de St-Alphonse, East Kildonan, le docteur N. A. Laurendeau, maire de St-Boniface et M. Thos. J. Murray, C.R., de la société légale Murray, Noble et Fraser.

Ces juges seront à nos bureaux lundi soir, le 10 avril. Ils compteront les votes et décerneront les prix. Tous les candidats et leurs amis sont cordialement invités.

Rang des candidats

	Votes
Michael J. Maloney, Medciine Hat, Alta.	397,900
Mme J. T. Roy, Lampman, Sask.	594,500
Mlle Cecile Giroux, Grouard, Alta.	1,297,900
Mme John McGrath, Druid, Sask.	252,250
Mary E. Gross, Hodgeville, Sask.	43,700
J. F. Venables, Prince Rupert, B.C.	1,802,900
Albert Desgagnes, La Salle, Man.	2,502,300
Mlle Anna Beaupre, Dunra, Man.	380,580
Mme Octave Gauthier, Ste-Agathe, Man.	1,111,500
Gaspard Bernard, Ste. Elisabeth, Man.	512,550
Andre Roussau, Inwood, Man.	2,023,700
Mlle Eugeni McDougall, Lorette, Man.	262,450
A. H. Meunier, Ste. 30, Provencher Blk., St. Boniface	227,150
Mme Origene Roy, 95 Luxton Ave., Winnipeg	2,573,650
James Reagan, Maple Creek, Sask.	341,900
Mlle Josephine Lucier, St. Vital, Man.	668,750
Mlle Gertrude Murphy, 367 Edmonton, Winnipeg	455,950
Peter Robertson, 473 Gertrude Ave., Winnipeg	2,252,000
J. G. Renchinsky, Vonda, Sask.	383,300
J. J. Shannon, 436—4th Ave. N., Saskatoon, Sask.	2,220,450
Mary Cowden, Radville, Sask.	85,350
Mlle Clara Vachon, Oak Lake, Man.	240,050
Didace Audette, St. Pierre Joly's Man.	1,616,650
J. Lemire, Katevale, Stanstead Co., P.Q.	2,131,750
Mlle Antoinette Bouchard, McCleary, Man.	212,700
Mlle Cecile, St. Claude, Man.	408,150
Marcelle Painchaud, Fannystelle, Man.	631,450
Thos. Cafferty, 539 Banning St., Winnipeg	154,350
Mlle Kathleen Powers, Prince George, B.C.	134,050
Mme J. J. Kelleher, 165 Marion, Winnipeg	1,276,250
Michael M. McNeive, 37 St. John's Blk., Winnipeg	2,520,050
H. J. Dignem, 10 Rosser Ave., Brandon, Man.	1,413,650
Mme Jos. Gagnon, 423 College, St. Boniface	211,650
Mme Marg. Watters, 460 Salter, Winnipeg	167,150
Albert Labossiere, Somerset, Man.	524,350
Mlle Lina Lamoureux, St. Norbert, Man.	682,100
Abbe A. H. Laurin, Pinewood, Ont.	2,482,150
Mme Louis Alary, Lac Pelletier, Sask.	434,600
Mme R. F. Oaker, Wetaskiwin, Alta.	560,500
Mme Alphonse Pepin, Laurier, Man.	415,000
Miss Rosalie O'eMaar, 198 Chestnut, Winnipeg	208,700
David Turcotte, Young, Sask.	615,100
George Tarling, Fort William, Ont.	599,800
Mme H. E. Noel, St. Eustache, Man.	487,450
Abbe Alex d'Eschambeault, Ste. Rose du Lac, Man.	1,487,350
Therese Evangeline Helie, 79 Victoria, St. Boniface	2,823,150
Mlle Marie Curtin, Regina, Sask.	2,541,550
Mlle Blanche Dufault, 133½ Marion, Norwood	1,281,350
Mme L. Chenier, 115 Ritchot St., St. Boniface, Man.	571,300
Mlle Margaret Sweeney, 302 Horace, Norwood	1,522,350
Wm. James Ryan, 69 Dagmar, Winnipeg	2,408,900
Mme Alvina Dupas, 92 Berry, Norwood	1,657,150
Mme Leo Egan, 632 Bannatyne, Winnipeg	2,494,700
E. Dwyer, S.M.S.C., 233, Carlton, Winnipeg	1,981,650
Mm McDougall, Lorette, Man.	238,750
Paul Robin, Fort Francis, Ont.	1,646,000
Jean Delaquis, Notre Dame de Lourdes	1,637,300
Auguste Desrosiers, Ste. Anne des Chenes, Man.	330,400
Andre Colbe, St. Leon, Man.	501,600
Mlle Marguerite Balez, Haywood, Man.	463,050
Alex Turcotte, Lethbridge, Alta.	162,500
Mme James Rooney, Saskatoon, Sask.	217,900
Vincent Jaschinsky, Avonlea, Sask.	364,050

EFFORTS ACCOMPLIS PAR LA FRANCE

(Fourni par la maison J.-A. Hébert & Cie., Ltée.)

Au lendemain de la guerre, la France victorieuse s'est trouvée en présence du plus formidable désastre matériel, du plus immense amoncellement de ruines que l'imagination la plus débordante ait pu concevoir. Alors que le pays avait refusé de se lier vis-à-vis des sinistrés de la guerre de 1870, autrement que par un engagement moral de tenir compte des situations les plus intéressantes, le Parlement de la grande guerre et le pays ont contracté l'obligation solonelle de relever les ruines, de restaurer les usines et les mettre en état de production, de rendre à l'agriculture les instruments de travail et le sol débarrassé de tous les engins que quatre années de guerre avaient enfouis.

En présence de l'immensité de l'oeuvre à accomplir, il y avait lieu de déterminer un ordre de priorité. Avant de procéder à la reconstitution des locaux personnels, il était plus urgent de rendre la production agricole et industrielle possible: les champs à remettre en culture et l'usine à reconstituer furent la première préoccupation des pouvoirs publics.

Quel a été le résultat de l'effort accompli? Le voici: "Le nombre des maisons détruites était, à l'armistice, de 280,147; celui des maisons endommagées, des 422,836. Or au 1er janvier 1921, 278,834 maisons étaient réparées, au 1er janvier 1922, 335,479. La longueur des routes à refaire était, en tout, de 53,976 kilomètres. Au 1er janvier 1921, les réparations effecutées portaient sur 27,740 kilomètres; au 1er octobre 1921 sur 31,965 kilomètres 4,677 ouvrages d'art détruites sur 1112 kilomètres; au 1er janvier 1921, 786 kilomètres étaient remis en état; au 1er octobre 1921, 1,027 kilomètres.

Passons aux établissements industriels, étaient considérés comme tels ceux qui employaient un personnel d'au moins 20 personnes, 4484 étaient détruites. Au 1er janvier 1921, 3543 de ces établissements soit 79%—puis au 1er novembre, 3986—soit 80%—étaient de nouveau en exploitation. Au 1er novembre 1921, 423,744 ouvriers soit la moitié de l'effectif d'avant guerre, étaient occupés dans ces établissements.

Si la nécessité n'avait pas été reconnue de reconstruire tout d'abord les usines, que ferait la France aujourd'hui de ces centaines de milliers d'ouvriers?

J'en arrive aux terrains de culture. La superficie ravagée était de 3,337,000 hectares. Au 1er janvier 1921 2,813,982 hectares étaient reconstitués, 2 millions 900,593 hectares au 1er janveir 1922. Au 1er janvier 1920, on comptait 1 million 500,000 hectares de terre remises en culture. Ces chiffres dépassent tout éloge.

Je m'incline avec un respect particulier devant ces agriculteurs qui sont revenus rendre à la fertilité une terre dévastée. Ils sont revenus alors que leurs maisons étaient détruites, mais heureux de retrouver leur terre, ils ont courageusement supporté la dure obligation de vivre dans des caves ou de misérables abris. Ils ont aussi rendu au pays un si grand service que le gouvernement ne pourra jamais leur en témoigner assez de reconnaissance.

"Tous les Français ont le droit d'être fiers de ce qui a déja été fait pour réparer des dommages veritablement titaniques. Les chiffres sont plus éloquents que les paroles."

Quel effort financier a représenté la reconstitution des régions dévastées? Le chiffre des dépenses peut en être dégagé du rapport sur le budget des dépenses recouvrables. Au 1er janvier 1922, les sommes dont le Trésor française a du faire l'avance pour le compte de l'Allemagne, représente 80 milliards de francs, se décomposant comme suit:

	Milliards
Réparations des dommages aux biens	45
Réparations des dommages aux personnes	29
Intérêts des sommes empruntées pour les dépenses recouvrables	6
Total	80

D'autre part, il résulte des indications fournies à la chambre, que le montant des dégats industriels s'élève à 6 milliards et demi valeur 1914 ce qui correspond à une valeur actuelle de 24 à 25 milliards de francs sur lesquels, au 1er janvier 1922, 11,255 millions ont été dépensés dont 5,955 ont été versés en nature.

Comme, d'autre part, les paiements pour les dommages aux biens représentent à l'heure actuelle 45 milliards de francs, il en résulte que les dommages industriels ont comporté le paiement de 34 milliards de francs.

Après l'examen des chiffres que précédent il est superflu d'insister sur le poids mort formidable que représente la necessité dans laquelle la France s'est trouvée de faire l'avance des dommages que l'Allemagne s'était engagée à prendre à sa charge. Après avoir supporté le poids principal de la guerre, elle supporte seule le fardeau principal de la reconstitution.

La dette de l'Etat qui s'élevait, fin 1920 à 26,600 millions de francs, a été réduite, fin 1921 à 24,600.

Pour la première fois, l'Etat a pu amortir sa dette de 2 millions comme il s'y était engagé de la faire. D'autre part, la circulation des billets qui s'élevait au 30 décembre 1920, à 37,900 millions est réduite à 36,417 millions de francs, ce qui fait ressortir une réduction de 1 milliard et demi en chiffres ronds.

L'impression nettement optimiste qui se dégage de ces chiffres n'est ni décevante ni subjective, puisqu'elle s'est traduite par une amélioration du change, qui est, en somme le baromètre de l'opinion du monde sur le crédit de la France. Le pays s'est attaché, au milieu de la confusion mondiale d'idées et de doctrines, à faire prédominer une politique financière faite de clarté et de bon sens, une politique vraiment française: aux prétendus novateurs qui offraient au pays l'exemple de l'anarchie monétaire probablement voulue et systématique pratiquée en Allemagne, le mirage de la prospérité économique fondée sur l'inflation et comme moyen de salut, l'émission des billets à jet continu, la France a opposé, avec une résolution inébranlables les saines doctrines grâces auxquelles son billet a toujours été l'équivalent à l'or. Si elle est encore loin de la convertibilité du billet en or, elle est sur le chemin qui y conduit. Au reste, la France vient de recevoir le plus sincère hommage auquel elle puisse prétendre, puisqu'il émane d'un pays qui pullule de docteurs ès économie politique et d'experts financiers. L'Allemagne. Qu'est ce que le gouvernement de Reich a proposé récemment à la Commission des réparations pour rétablir l'équilibre financier, mettre un terme aux émissions indéfinies de marks et sortir de l'anarchie monétaire? Tout simplement, copier la France.

J.-O. DUBUC.

L'abbé G. Poitras est ordonné

Dimanche dernier, c'était fête au Séminaire. Notre chapelle, une fois de plus, voyait se dérouler les cérémonies si douces et si touchantes d'une ordination sacerdotale. La prêtrise était conférée à M. l'abbé Poitras et M. l'abbé F. Gadoury était promu à l'ordre du diaconat.

Tel qu'annoncé, l'ordination devait avoir lieu à Fannystelle. Mais la maladie de Monseigneur l'Archevêque, (à quelque chose, malheur est bon!) nous a valu la joie de l'avoir dans notre chapelle.

Il y a des choses, dit-on, qui ne peuvent être exprimées que par celui qui les a conçues. C'est bien le cas de l'onction sacerdotale. Qui, autre que Dieu lui-même, pourrait dire combien elle est grande, combien elle est sainte. Déja dans l'ancienne loi, dans le sacerdoce Aaronite, qui n'était pourtant qu'une ombre, qu'une figure du sacerdoce de Jésus-Christ, on consacrait ceux qui devait offrir les sacrifices au Seigneur. "On faisait couler sur leur tête une huile mystérieuse." Dans la loi nouvelle, notre Seigneur en instituant les sacrements, n'a pas manqué d'instituer le sacrement de l'Ordre, qui consacre par un signe visible et sanctifiant ceux qui sont appelés à la prêtrise, qui selon l'expression de St Paul, doivent servir de médiateurs en Dieu et le Peuple, entre le ciel et la terre; "Mediator Dei et hominum!"

L'Eglise semble pénétrer les secrets de son divin fondateur et comprendre la grandeur et le sublime d'une ordination sacerdotale. Car, il n'est aucun sacrement dont l'administration soit aussi solennelle que celle du sacrement de l'Ordre. En le conférant, l'Eglise déploie toutes les richesses de sa liturgie. Il s'agit de faire un ministre du Seigneur, de consacrer un prêtre!

L'ordination a lieu dans le cours de la messe. Ce moment choisi nous marque bien que c'est par la vertu divine du sang de Jésus-Christ que va s'opérer la plus belle des créations de Dieu: celle du prêtre.

L'autel est paré de ses plus beaux ornements. Les flambeaux sont allumés. Chacun est rangé dans un ordre assigné d'avance; les parents, les amis, tandis que la foule remplit la nef. L'Evêque arrive. Un nombreux clergé l'environne. La messe commence dans un recueillement profond. Bientôt l'Evêque interrompt la célébration des Saints Mystères. Il appelle à lui les élus et leur annonce qu'il va les ordonner. Tout à coup, comme foudroyés par l'immensité des dons et des pouvoirs qu'ils vont recevoir, les ordinands tombent prosternés sur le pavé du temple. C'est le moment le plus émouvant! Toute la cour céleste est invoquée. Enfin après ses dernières instructions, plus pressantes que jamais, le Pontife ordonne les jeunes lévites, agenouillés à ses pieds. Et [illegible] voilà prêtres.

On [illegible] l'Evangile, que lorsque Marie Madeleine eut brisé sur la tête et sur les pieds adorables du Sauveur, son vase d'albâtre, toute la maison fut remplie du parfum qui s'en exhala. Que l'onction sacerdotale, conférée à M. l'abbé Poitras remplisse également de sa vertu suave, toute son âme et toute sa vie. Et que le Saint Esprit, descendu dans le nouveau diacre, à la voix du Pontife le conduise promptement et surement au divin Sacerdoce.

JUVENIS.

Mgr Beliveau

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface retenue à sa chambre depuis une semaine par une mauvaise grippe est en bonne voie de rétablissement. Il a pu dimanche conférer la prêtrise à l'abbé Gabriel Poitras, dans la chapelle du Petit-Séminaire.

FEUILLETON DE LA LIBERTE NO. 7

LUIS

PAR

PIERRE LHANDE

(Suite)

— Je comprends, fit le recteur. Et ... [illegible] un précepteur?

— Des précepteurs, oui, pour mon garçon. Quant à ma fille, elle a eu, jusqu'à douze ans, une institutrice allemande catholique. Puis je l'ai mise aux "Esclavas" à Madrid.

— Ce n'est donc pas pour elle, Monsieur le Comte, que vous avez des inquiétudes?

— Non, mon Père.

— C'est sur le pauvre petit, n'est-ce pas, qui n'ayant en somme auprès de lui ni père ni mère, ni "éducateur" — et le prêtre appuya sur le mot avec une suprême délicatesse, — a vécu sans doute en d'autre compagnie que celle de vos domestiques?

— Mon Père, comme vous devinez ces choses!

Le religieux esquissa un geste lent.

— Oh! c'est une vieille histoire pour nous.

[illegible]

embarras, depuis bien des années, les affaires, les relations mondaines, me tiennent éloigné.

— Oui, je devine. Mais ces affaires, ces relations ne laissent-elles aucune place à des loisirs que vous pourriez — pardonnez ma franchise — "mieux" employer avec votre fils? Croyez-moi, Monsieur le Comte. Pour refaire une âme ainsi déformée, des éducateurs étrangers, quelque habiles, prestigieux, saints même que vous les supposiez, sont à peu près impuissants. Ne nous confiez pas votre petit garçon. Pour lui, ce collège serait ce qu'il a été pour d'autres enfants, tarés avant leur venue ici: le vestibule des Capucins de Dos Hermanas.

Le comte releva la tête:

— Que voulez-vous dire?

— Les Capucins, expliqua le prêtre en souriant, ont à Dos Hermanas une maison de correction pour les fils de bonne famille. Nous leur avons fourni plusieurs pensionnaires. Oui, après avoir essayé ... par tous les [illegible]

[illegible]

me pour reprendre un ton de douceur dont il s'était éloigné. Puis il reprit:

— Votre tâche la plus délicate sera la réforme du cœur. Sachez que notre plus grand obstacle, si nous vous prenions aujourd'hui votre enfant, serait, sans doute, son insensibilité: c'est la marque infaillible des garçons élevés par des domestiques. Il faut, entendez-vous, il faut à tout prix que cet enfant commence à aimer: vous, sa petite sœur, d'autres encore. Un amour tendre, respectueux. Il faut rouvrir peu à peu ce cœur fermé prématurément. Mais peut-être n'est-il plus temps déjà? Vous dites que Luis a douze ans?

— Douze ans accomplis, mon Père.

— Ah! Et a-t-on songé à la première communion, au catéchisme?

— Pas bien sérieusement. Mais il est trop tôt encore!

— Dites qu'il est trop tard, Monsieur le Comte, répondit gravement le religieux, trop tard pour marquer cette âme de l'empreinte de Dieu, trop tard pour donner à Celui qui se plaît [illegible]

[illegible]

— Eh bien! Monsieur l'Abbé ... [illegible]

Le comte se redressa, leva vers le prêtre son visage ... [illegible]

Elle m'a montré mon enfant ... [illegible]

— Un ange! dit le religieux qui observait de plus près la statuette. Eh bien! vous referez de Luis un ange!

— Je ne sais, répondit le comte, comme soudainement troublé... Si, avant le temps, je venais à lui manquer?...

Le prêtre parut se recueillir. Puis, il dit d'une voix ferme:

— Il lui resterait encore une mère...

Et levant la main vers la Vierge, il ajouta:

— Celle-ci!

VIII

LE GUADALQUIVIR

Quand, du haut de la Giralda, le touriste, après avoir contemplé, à ses pieds, les rues sinueuses et les terrasses blanches de la ville orientale, porte ses regards en aval du Guadalquivir, dans la direction de l'Océan, son attention est attirée par une longue ligne d'un vert clair qu'entrecoupent, à l'Ouest, des miroitements d'eau. Les guides lui expliquent alors que ces bois, si surprenants en ce pays brûlé et rasé, sont les fameux "Bosques de Dona Ana," appelés plus communément, aujourd'hui, "Cota" ou l'âturages de Donana. Ces terres s'étendent sur une longueur de dix lieues, tout le long du littoral, entre l'embouchure du Guadalquivir et celle de Rio Tinto, aux frontières de la province de Huelva. Jadis propriété des ducs de Medina Sidonia, elles appartiennent, depuis les dernières années du siècle passé, à un riche Anglo-Andalou qui les a ouvertes à l'exploitation, tout en leur conservant, sur une étendue considérable, leur aspect pittoresque de pays vierge. Ce qui fait l'ori[illegible]

[illegible]

Après Coria la Rose inclinée au bord de ses coteaux commença la ... Ce fut, pendant une heure grandiose et monotone, le défilé de ... uniformément plate. Mais de ces paysages, tout en lignes basses, qui rappelaient au comte les "peels" de la Hollande, la magique lumière de l'Orient tout proche faisait des paysages grecs aux perspectives diaphanes. Et si lisse et lointaine était la plaine herbue, que le regard, courant à l'infini, heurtait seulement les petites pointes d'herbe qui, tout là-bas, semblaient strier le bord de l'horizon, à moins qu'un taureau, se détachant tout à coup des pâtures, n'érigeât dans le ciel l'arc précis et harmonieux de ses cornes arrogantes.

Puis le terrain s'affermit et se colora. Les champs labourés succédèrent aux plaines de lentisques et de palmiers nains. Et c'étalent alors de longues

ondulations rouge ou brun foncé, comme des croupes de taureaux gigantesques. De loin en loin, un "cortijo", une ferme, s'irradiait au soleil levant, sur son tertre fauve, un bois d'oliviers luisait en gris pâle, près d'un champ bordé de cactus.

[illegible]

qu'ombrageait un bosquet de pins parasols. De ce point élevé, les chasseurs pouvaient contempler, vers le Nord, l'étendue brune des maremmes, écaillées de flaques d'argent et, dans la direction de l'Ouest, l'étagement des coteaux boisés, puis la ligne immuablement bleue de la mer toute proche.

Pendant le repas, quatre charmantes fillettes — enfants du garde dont on apercevait la petite maison blanche, parmi les cimes rondes des oliviers, — vinrent danser gracieusement des "servillanas." Elles portaient une rose d'arrière-saison piquée dans leur chevelure sombre. Et drapées dans leurs châles aux longues franges, elles minaient à ravir les danseuses de Grenade ou de Triana. Quand elles eurent terminé leurs quadrilles, elles prirent des corbeilles qu'elles avaient apportées et, dans un mouvement joli, en firent partir des gerbes de fleurs et des colombes.

Le comte regardait ces naïves enfants qui avaient grandi dans la solitude du Coto. Deux d'entre elles marquaient à peu près l'âge de Luis. Mais quelle lumière de pureté dans leurs yeux noirs! Quelle grâce innocente sur leurs traits et dans toute leur attitude!

A un moment, la plus petite aperçut, dans l'herbe, un morceau de pain qui, pendant le repas avait dû rouler à terre. Vivement, elle le ramassa, le porta à ses lèvres pour le baiser et le posa sur l'un des guéridons pliants.

Le comte avait surpris ce geste. Il voulut en avoir l'explication:

[illegible]

... Bientôt le "Terror" reprenait la marche, au ronflement de ses trois chaudières et parmi les acclamations joyeuses des populations riveraines. C'était l'heure de la marée. Le Guadalquivir, large, glauque, très agité, poussait vers Séville la cohue désordonnée de ses petites vagues, comme un troupeau capricieux qu'il ramène

rait de la prairie verte et bleue de la mer. Des chaloupes de pêcheurs rentraient, rapides, penchées sur leur unique voile angulaire. Des flamants roses passaient, très haut, pour gagner leurs abris de nuit dans la maremme.

Le "Terror" avait passé le coude brillant de l'Isla Mayor. Le fleuve, ici, s'élargissait au point de couvrir tout l'horizon. Seule se détachait, sur quelque rive perdue, une maison blanche qui paraissait flotter sur les eaux. Les invités causaient joyeusement sur le pont et sur les passerelles, par groupes.

Le comte, à mesure qu'approchait l'heure de commencer une tâche nouvelle, sentait un recueillement plus profond envahir son âme. Tout en se prêtant aux conversations et aux allées et venues, il repassait dans son esprit les événements de la veille, l'émotion qu'avait excitée dans son cœur la parole pénétrante du religieux, la visite à l'oratoire et, surtout, cette figurine tout à coup reconnue sur le socle de la Vierge.

(A. SUIVRE)

En Province

OAK LAKE

Certains lecteurs de la "Liberté" s'ennuient-ils de ne plus voir des nouvelles de notre paroisse? En effet, voilà longtemps que l'on semblent être bien tranquille, tandis qu'au contraire, nous sommes très occupés.

Le 13 février, nous avions une partie de cartes, au profit de l'église, dont nous pouvons être fiers du succès. L'assistance était nombreuse; un bon réveillon fut servi, puis la veillée se termina par un peu de chant et de musique.

Cette première partie nous rapporta la somme de soixante-douze piastres, et fut un bon encouragement pour une prochaine fois. La première occasion de se reprendre, n'était pas très éloignée.

* * *

Notre dévoué M. le Curé prévoyait un bon succès pour un souper aux huîtres en l'honneur de la fête de St Patrice. Nos catholiques répondirent généreusement à l'appel, et nos amis les non-catholiques qui s'étaient rendu à notre première veillée, et en avaient goûté tout l'amusement désiré, ne se firent pas prier pour répondre à notre seconde invitation.

Le programme préparé par Mlles Eva Carpentier et Helen Harvey était des mieux choisis et approprié à la circonstance.

On dit que la musique excite l'appétit: elle ne manqua pas durant tout le repas. Trois des meilleurs violonistes, accompagnés du piano, quelques instruments de cuivre et le tambour, composaient ce choeur musical. Après le souper M. l'abbé Steben fit l'ouverture du programme en nous racontant quelques bonnes histoires irlandaises, et remercia l'assistance de s'être rendue en aussi grand nombre, puis il invita le révérend M. Miller, ministre de l'église d'Union à adresser la parole. Celui-ci nous parla du héros du jour et termina en souhaitant à notre pasteur au nom de sa congrégation un long séjour dans sa nouvelle paroisse.

Le programme se déroula comme suit:

Orchestre

Solo	Mme McEvoy
Chant comique par quatre jeunes écoliers	
Solo	Mlle B. Johnston
Récitation	M. Miles
Récitation	Jack Miles
Solo	Mlle Elsie Parson
Chanson	M. B. F. Beaubier
Solo de piano	M. W. Davidson
Solo	Mlle Preston
Orchestre	
Une petite danse	Mlle Ena Foley
Accompagnée par ses oncles MM. Jack et Pit Lamond avec violon et piano	
Solo	Mlle Goodwin
Chanson	M. Foley
Chanson comique	Mlle Ena Foley
Orchestre	
Dieu Sauve le Roi	

Cette veillée nous rapporta la somme de cent vingt-cinq piastres. N'est-ce pas que c'est un bon commencement?

* * *

Naissance—A M. et Mme Joseph Chassé, une fille, baptisée Marianne-Irène.

M. Foley accompagné de sa famille sont venus augmenter notre congrégation catholique. Nous désirons qu'ils demeurent parmi nous.

La bénédiction du St Sacrement qui avait lieu tous les mercredi et vendredi soir dans la chapelle du presbytère aura maintenant lieu dans l'église à cause de la nombreuse assistance.

Trois enfants brûlés

ST-FRANCOIS-XAVIER

Fête remise n'est pas toujours fête omise. C'est ce que nous ont prouvé dimanche soir le 19 courant, les enfants qui fréquentent l'école du village de St-François-Xavier, aidés de quelques Enfants de Marie. En effet, ces bons petits enfants nous ont régalé d'une belle soirée récréative préparée en l'honneur de la St Victorin, fête patronale de M. le curé V. Fyfe. Pour rendre justice aux acteurs et actrices qui ont captivé notre attention pendant 2½ heures, il faudrait les nommer tous, car chacun a très bien rendu son rôle. Nous ferons cependant une mention spéciale du drame historique de Jeanne d'Arc qui nous a bien intéressés, aussi le "Rêve de quatre Bergerettes." Les actrices étaient quatre pouponnes habillées en bergères. Elles nous ont charmés par leur babil enfantin. Hélas! qui aurait dit qu'une des Bergerettes, Claire Perras, âgée de 6 ans, irait si tôt voir le Véritable Agneau auquel elle avait rêvé.

Nous avons aussi contemplé le tableau vivant de l'Apparition de N. D. de Lourdes. En répondant à l'adresse, M. le Curé félicita les bonnes Religieuses de leur succès du jour et les remercia pour le dévouement envers cette portion chérie de son troupeau. Puis tout le monde se dispersa ne se doutant pas que plusieurs d'entre eux seraient témoins d'un des plus tristes spectacles que l'on puisse voir sur cette terre.

Mardi soir, le 21 courant, vers 5 heures p.m., les cris de "Au feu! Il y a du feu chez M. Adrien Perras!" se font entendre. On accourt, quel spectacle navrant, mon Dieu! Une mère affolée fait le tour de sa maison en criant: Sauvez mes enfants... sauvez mes enfants!" 2 sur cinq, il y en a trois qui n'ont pas répondu à l'appel. Ils sont là dans le haut de la maison où la fumée épaisse qui s'échappe de partout les a sans doute déjà suffoqués, et personne ne peut arriver à eux. C'est navrant... et le feu continue son oeuvre destructrice. Bientôt ce n'est plus qu'un brasier. La pauvre mère, ainsi que Henri, âgé de 8 ans et Imelda qui en a 4, sont conduits au Couvent qui se trouve à une petite distance. Au bout d'une demi-heure, M. Adrien Perras arrive de son ouvrage pour constater que toute sa maison et ce qu'elle contenait de précieux ne sont plus que la proie des flammes. Son coeur se fend en apprenant que la charmante petite Claire, 6 ans, Eugène 5 ans, et le bébé de 22 mois sont dans ces flammes. "Volonté de Dieu" s'écrie le malheureux père, "je vous adore." C'est un terrible accident, mais il faut se soumettre.

Les trois enfants calcinés ont été retirés des cendres encore fumantes et seront inhumés lundi prochain.

Que M. et Mme Perras veuillent croire à la sincère sympathie de tous. Plusieurs lui en ont déjà donné des preuves en lui sacrifiant généreusement le fruit de leur journée de travail.

DES TEMOINS

SAINT NORBERT

A LA MEMOIRE DE M. L. Goguillon

De toutes les heures qui sur l'airain [illegible] compte en fuyant impriment leurs pas aucune ne sonne d'un glas plus pénible que celle qui marque l'instant qui sépare à jamais l'épouse de l'époux bien aimé, la mère de l'enfant. Oh! quel dur serrement de coeur, quel rude calvaire vous avez dû éprouver, épouse chérie, lorsque la foule sympathique s'organisait en cortège silencieux pour accompagner celui qu'on conduisait au lieu du repos où sommeillent les justes! En tête flottait l'étendard du Sacré-Coeur qu'une douce brise balançait lentement; la cloche de l'église égrenait ses notes mélancoliques, elles planaient comme la plainte mystérieuse des trépassés.

Un service solennel fut chanté par Monsieur G. Cloutier, curé de la paroisse. L'orgue mêlait ses accents lugubres aux voix des chantres venus spécialement.

M. Hélie, maître-chantre à la cathédrale de St-Boniface, a admirablement rendu le cantique "Vous qui pleurez".

Le grand nombre de gens venus des paroisses environnantes prouvent la popularité de la famille Goguillon. Les parents de celle-ci habitent la France, cependant on pourrait dire, qu'au Canada elle s'est créé une nouvelle famille, les Canadiens ont l'âme sympathique, ils savent former des liens plus forts que ceux de famille.

Une sympathique

La famille Goguillon remercie sincèrement les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathies à l'occasion de la maladie et de la mort de M. L. Goguillon, et particulièrement ceux qui ont bien voulu prêter leur concours pour rendre les cérémonies plus grandioses.

STE-ANNE-DES-CHENES

La mort vient de ravir à Ste-Anne un des ses plus anciens et plus estimés citoyens, dans la personne de M. Félix Hébert. Agé de 80 ans il avait habité Ste-Anne pendant 45 ans, sans cesser de travailler, de souffrir et de lutter. Malade depuis près de deux mois, il fut admirable de foi et de résignation chrétienne.

La mort, comme les grands chrétiens, comme les martyrs d'autre fois, il la regardait comme la délivrance, le jour de la naissance aux joies éternelles, le jour où l'âme entre en possession de son bien suprême, de son seul vrai bien, Dieu. Content de vivre, il fut content de mourir, la mort n'était pour lui qu'une peine fictive. S'il a souffert il a pardonné et sa foi lui disait que là-haut le pardon l'attendait. Cet espoir en son âme reposait tout naturellement comme l'oiseau dans son nid, car il savait les bontés du Dieu qu'il avait servi.

Comme l'olivier entouré de ses rejetons, il est mort entouré de ses enfants. Sans peine et sans effort, avec un soupir, par l'entremise des mains du prêtre pieux, l'homme médiateur entre l'homme et le ciel, il a remis son âme chrétienne au Dieu qui l'avait créée, qui l'avait ravie.

Voilà ne tes coups, ô sainte religion!" Avec le dernier refrain des doux chants de la mort, âme fidèle, tu t'envoles vers l'au-delà des bienheureux. Et lui, il savait que nous ne sommes pas chez nous sur la terre. "La patrie, disait-il, n'est pas ici-bas; l'homme vainement l'y cherche, ce qu'il prend pour elle n'est qu'un gîte d'une nuit." Exilé, sur la terre il s'en allait, et Dieu en qui il croyait, Dieu, que toujours et surtout dans la souffrance il avait prié de guider ses pas. Non, il n'a pas marché en aveugle sur la terre, voyageur en route vers un séjour meilleur que cette vallée de larmes, il n'est pas allé tête baissée, il a levé les yeux et Dieu le meilleur des pères lui a montré sa route.

Il n'était pas de ceux que la vie embarrasse. Sa croyance était profonde et en elle il a trouvé son appui le plus ferme toujours. Il n'était pas de ces coeurs timides qui sans cesse examinent la trace du chagrin, du remords, de l'ennui ou de la peur. Il n'était pas non plus de ceux que la douleur aussitôt terrasse. Il chantait, car il savait que le chrétien doit chanter, c'était sa foi.

Il a lutté car il savait que la lutte est le propre du chrétien... c'était sa foi. Et pour achever l'hymne de sa vie, pour conserver [illegible] Dieu [illegible] tout amour [illegible] garder la Croix [illegible] Dieu [illegible] tant de larmes [illegible]

Il a révélé son [illegible] toute justice et de tout [illegible] et lui, il a vu ses pleurs [illegible] Il l'a guéri de ses remords [illegible] l'a armé de constance.

L'homme juste, l'homme fort, l'homme saint, l'homme qui aime [illegible] va droit son chemin, en lui tous l'avons connu le chrétien! Son souffle de mourant versait en ceux qui l'ont vu [illegible] son approches la lumière, la paix, l'affection, l'honneur, nous ne savons quel prémices d'immortalité qui nous détachaient de nous-mêmes.

Et [illegible] famille affligée lève les yeux au ciel, regarde, tu y vois ton [illegible] au retour du voyage de la [illegible] on aperçoit à la fenêtre le visage de l'enfant. Que faut-il de plus pour donner la force de gravir jusque-là? [illegible] coeurs sont angoissés, mais courage et abandon céleste à la volonté de Dieu. Cette volonté, elle est juste, elle est sage et souverainement [illegible]. Tout est tendresse paternelle de la part du Seigneur et occasion de mérite pour vous. Dans [illegible] douleur vous trouve-[illegible]. Prochainement Dieu [illegible] fera sentir, si déjà vous ne les avez goûtées. Ce père, Dieu par une grâce vous l'avait donné, Dieu par une grâce vous l'a ravie. Mais il n'y a point de mort car ces âmes saintes reçoivent une commutation de vie, et nous, par elles, un secours intarissable d'espérance et d'amour. Les plantes qui nous sauvent germent de leurs tombeaux sacrés. Cette main paternelle elle habite dans le sein du Très-Haut et elle vous aidera à franchir ce qui vous reste du mauvais chemin de la vie où nous avons tous été engagés. "La mort est venu affranchir cette âme de ses chaînes et déposer pour elle le fardeau des humaines misères. Mais, est-ce donc là mourir??"

Messagers célestes des demeures éternelles dans quels palais nouveaux l'avez-vous ravi? Compagnons fidèles et affectionnés de son exil vous pleurez?? Quoi, déjà dans la coupe sacrée il a bu l'oubli des maux de cette pauvre terre d'exil, et son âme enivrée est entrée au céleste port du bonheur parfait. Tant il est vrai, que le tombeau qui sur les morts se ferme est la porte du paradis des délices éternelles et que ce qu'ici-bas nous prenons pour la terre n'est que le commencement du bonheur sans fin.

Famille éprouvée dis, ton "Credo" en attendant le jour de la résurrection où tous nous ressusciterons pour vivre éternellement dans l'amour du Christ-Jésus qui est mort et ressuscité pour nous.

UN AMI

INWOOD

Le 1er mars, il y avait au profit de l'Eglise Ste Cécile d'Inwood la râfle d'un joli couvre-lit à carreaux, don de Mme Joseph Hébert. M. Donat Senneville fut le chanceux, allons, Donat, il faut maintenant trouver une bonne femme qui saura prendre bien soin de ce joli couvre-lit.

* * *

A la dernière partie de cartes les prix furent remportés par: Hommes, Rev. M. le curé Cox. Dames, Mlle Marguerite Verscheure, consolation, hommes, M. Edmond Cardon, dames, Mlle E. Rousseau.

* * *

Nous apprenons avec regret la mort de M. George Neveux de Wonsocket, frère de Mme Wilfrid Bonin, de cette paroisse.

Nos sincères sympathies à la famille.

* * *

Mlle Antoinette Hébert, trouve la glace un peu vive à Inwood, elle est allée patiner la semaine dernière!! Résultat: Incapable de vaquer à son poste au magasin "Inwood Supply Store," faute de s'être démis le genou.

Nos sympathies, Antoinette, mais ne perdez pas courage, nous voulons de nouveau vous revoir au patinoir sinon cette saison, au moins, en novembre prochain.

* * *

Quelques amis et amies se réunissaient, le 10 au soir chez Mme François Beaudoin, pour lui souhaiter un heureux anniversaire. Nous nous amusions ferme, aux cartes, puis ensuite en jeux récréatifs suivis d'un délicieux goûter. Nos félicitations à Madame Beaudoin, et encore de nombreuses et heureuses années!!

STE-ROSE-DU-LAC

Toujours le chant grégorien

Comment s'en fatiguer? C'est le chant de l'Eglise. Il y a donc autant de différence entre le chant grégorien et tous les autres genres de musique, qu'il y a entre l'Eglise elle-même et toutes les autres institutions humaines.—Quand on réfléchi bien que c'est l'Eglise qui donne le ton ici, pourrait-on hésiter pour un moment seulement, à entrer dans le choeur. Qu'il nous soit dons permis encore de parcourir ce jardin délicieux où sont renfermées tant de beautés, hélas! si ignorées, même de nos meilleures catholiques. Le plain-chant varie admirablement ses formes, d'après le caractère des paroles qu'il est destiné à interpréter. Quelle richesse. En plus de ces sentiments si nobles, si délicats, si profond et si variés que nous exprime la langue des livres saints, vous avez cette mélodie qui à son tour vient nous traduire jusqu'aux moindres parties du texte et avec la couleur qui lui convient.—Dans les simples récits de nos évangiles, par exemple, il emploie des figures simples et s'il s'agit d'enthousiasme, alors il prend des tournures grandioses et pleine d'élans. Pour s'emparer du coeur humain et le transporter dans les régions si sereines de la prière, il possède des secrets intimes.

Le "Kiriale" est rempli de merveilles de chants de gloire, de professions de foi enlevantes et d'adorations qui tiennent de l'extase. Et "la gerbe est copieuse et tout cela est magistralement conduit dans l'ensemble et très artistiquement fouillé dans le détail": nous dit un auteur. Et ces mélodies vivront jusqu'à la fin des siècles, comme l'Eglise elle-même qui les vivifie et les fait siennes.

Organisations musicales

Chantons, mes amis chantons; nous sommes Français et catholiques. A ce double point de vue nous devons aimer à chanter. Chantons à l'église, chantons au foyer, chantons dans toutes nos réunions, la musique de l'Eglise est intarissable et fait du bien à l'âme, la musique nationale est riche, elle nous fait aimer notre pays et nos ancêtres.

Que personne ne s'étonne de voir toute l'importance que nous attachons au chant. D'ailleurs, nous qui aimons à être de "notre temps" nous faisons qu'imiter et suivre toutes les intelligences du pays et des diverses nationalités. D'un bout à l'autre du pays, on veut introduire la musique dans les écoles, en faire une matière du programme. Voici que l'on veut obliger ceux qui se préparent à décrocher des titres universitaires, à étudier la musique ou du moins, pour favoriser l'étude de cet art, mettre la musique comme un sujet facultatif, que le candidat pourra substituer à un autre sujet. Dans toutes les écoles depuis la primaire jusqu'à l'université le programme devrait exiger: 1 La Religion; 2 le Français; 3 la Musique.

Il nous fait donc plaisir de constater que régulièrement la jeunesse de la paroisse, se réunit à tour de rôle, toutes les semaines, pour étudier la musique. Le mardi ce sont les demoiselles, le vendredi se sont les hommes et les jeunes gens et le samedi, les enfants de choeur. Plusieurs douzaines de volumes sont arrivés et nous en attendons d'autres. Il y aura des solfèges pour la musique ronde et pour la musique carrée, comme on l'appelle quelquefois, puis des paroissiens romains et des manuels plus petits pour le chant des principaux offices, nous aurons des cantiques nombreux et des chansonniers. Si nous ajoutons à cela quelques bons ouvrages classiques bien choisis, notre bibliothèque sera joliment bien montés. Dans les trois groupes, pour l'étude de la musique moderne, on se sert de Claude Auger, ce qu'il suffit, car il ne s'agit pas de former des professeurs mais bien des amateurs, des appréciateurs. Pour l'étude de la musique grégorienne, on se sert du "Solfège-manuel de chant grégorien" des Frères des Ecoles Chrétiennes. Ce dernier manuel est assez répandu dans les milieux où l'on étudie le chant grégorien et d'ailleurs, la réputation dont jouissent les fils de St-Jean-Baptiste de la Salle suffit pour recommander que leur manuel de chant grégorien est aussi sérieusement rédigé que tous leurs livres classique.

Comité Paroissial

La réunion mensuelle n'a pas eu lieu cette semaine à cause de l'absence des uns et de l'indisposition des autres de ses membres. Tout de même, ceux qui ont vu, ont constaté avec plaisir que les quelques petites modifications faites à l'intérieur du presbytère, donne à monsieur le curé de jolis appartements privés, bien aérés et surtout bien éclairés.

Les Enfants de Choeur

Nos acolytes sont fiers de voir leur organisation se compléter de semaine en semaine. Ils viennent de placer dans la sacristie, lieu de leurs réunions, un petit tableau, montrant les noms des officiers et des membres, puis des groupes formés pour la communion de semaine ayant chacun leur capitaine. Gaston Rhéaume fut élu sacristain pour remplacer Napoléon Hamelin. Par contre Jacob Bourbonnière fut remplacé par Adrien Hamelin comme gérant athlétique. Depuis dimanche dernier et tous les dimanches à l'avenir, grâce à ce que les nouveaux manuels sont arrivés, les choristes du sanctuaire alterneront avec la chorale dans les divers chants de la messe et des vêpres. Dimanche prochain il chanteront le salut.

Divers

Georges Rey, qui durant tout l'hiver, remplit les fonctions de sacristain de la paroisse, vient de partir pour Oakwood, Dakota Nord et il est remplacé par M. Lachance du village.

* * *

Monsieur le curé Roy, en route pour la province de Québec et M. l'abbé Desmarais en route pour Winnipeg, sont passés par ici.

* * *

Madame Veuve Jeannotte a été administrée mardi dernier. Elle affaiblit rapidement. Mais qu'il est consolant pour les enfants et les amis de voir sa résignation et même son désir de quitter cette pauvre terre.

* * *

Monsieur et Mme Joseph Charbonneau sont récemment arrivés d'un beau voyage dans la province de Québec, l'Ontario et le Michigan. Malheureusement, après une courte semaine au milieu de nous, il leur a fallu repartir pour St-Boniface, où madame

(Suite à la page 9).

Exhibitions

par JACQUES HERBE

Non, décidément, je n'aime pas ces exhibitions d'enfants!

Je ne les aime pas parce qu'elles sont agaçantes, insupportables aux spectateurs obligés de les subir, et surtout parce que je les crois mauvaises pour les jeunes "exhibés."

Je viens de faire visite à une famille qu'égayent quatre charmants bambins: dix, huit, six et trois ans.

Ceux-ci sont vraiment de la famille, c'est-à-dire qu'on ne les exclut pas systématiquement — comme cela se fait malheureusement dans certains ménages — de la vie habituelle des parents.

Sauf des exceptions très rares, ils ont tous les jours leur place à la table familiale; leur chambre est la vraie chambre de famille, et on ne les écarte pas quand on reçoit des visites d'amitié.

C'est une de ces visites que je viens de faire, et j'ai donc eu l'occasion de baiser au front ces quatre frais bambins.

Malheureusement, j'avais à peine fini de complimenter la maman sur leur santé et leur fière robustesse, que je dus subir la scène de l' "exhibition."

— Jean, déclame donc un morceau à Monsieur!

Jean, l'aîné, ne se fit pas prier, prit de la distance, se composa une physionomie de circonstance, salua, toussa, et d'un ton détaché annonça: "A l'assaut de la tranchée!"

Un silence étudié, puis l'enfant déclama — c'est bien le cas d'employer ce mot que je n'aime pas — d'un ton emphatique et avec force gestes, une poésie (!) quelconque écrite par un rimailleur sans talent.

C'était — qu'on me passe l'expression — d'un bête à faire pleurer.

Mais la maman, tout yeux et tout oreilles, se pâmait d'aise et de naïf orgueil.

Et l'instant d'apres, je fus, par un instinct de lâche politesse, obligé d'applaudir... tandis que l'enfant vint reprendre sa place, fier de lui-même et du talent que lui prête si généreusement l'aveuglement maternel.

La scène se renouvela avec deux autres enfants comme acteurs.

Je ne redirai point les admirations maternelles, non plus que je ne peindrai les poses satisfaites des bambins prêts à éclater de bonheur... et d'orgueil.

Quelle tristesse!

N'est-ce pas ainsi que l'on gâte — au sens vrai du mot — que l'on gâte les enfants?

C'est la culture intensive de la vanité, du besoin de paraître, de briller, d'étonner.

Et quelle dangereuse illusion on entretien ainsi, dans les jeunes âmes, d'un talent souvent absent et toujours incommensurablement surfait!

Evidemment, il est bon que les parents apprennent à leurs enfants à bien dire, de belles choses, qu'ils récitent ou qu'ils composent. Mais, de grâce, que cet apprentissage se fasse en famille, et non devant des étrangers!

Comment jugerait-on la mère originale qui s'aviserait, un jour de réception, de faire répéter à son enfant une leçon de mathématiques ou de sciences naturelles, au lieu de lui faire déclamer — ce mot même m'agace! — de lui faire déclamer des vers!

Cet exercice-là sera pourtant moins dangereux et plus probant que celui-ci qui a la vogue!

Que les parents prennent l'habitude de faire "dire quelque chose" à leurs enfants devant toute la famille, attentive et réjouie, chaque dimanche, après le repas de midi, par exemple — rien de mieux.

C'est un exercice nécessaire et excellent en même temps qu'une source d'heureuse récréation familiale.

Mais, de grâce, de grâce pour les enfants surtout, de grâce aussi pour les visiteurs, que ces exercices ne deviennent point des "exhibitions" où s'épanouit la vanité des petits, où s'étale ridiculeusement la sottise aveugle des mères.

Non, décidément, je n'aime pas ces exhibitions-là!

Jacques Herbé.



CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

EDUCATION FAMILIALE

Les enfants et la conversation

Encore un article anonyme découpé dans je ne sais quelle revue, et que les lectrices de la *Maison* liront avec intérêt.

"— Si tu veux parler, disait le caporal instructeur à une jeune recrue, commence par rectifier la position et par te taire!

"Certains parents n'ont-ils pas l'air de traiter un peu militairement leurs enfants en leur interdisant, par principe, toute participation à la conversation? Dès que les malheureux mioches ouvrent la bouche, on les prévient par un: "Tu n'as pas la parole!" décisif et sans réplique.

"C'est la méthode despotique.

"Il y a l'autre, qui consiste à écouter bouche bée tout ce que dit l'enfant et à lui trouver de l'esprit avant qu'il ait dit un mot.

"Le premier système fait les timides et les niais; le second, les impertinents; les uns sont gênés, les autres gênants. Entre les deux catégories, il y a place pour les hommes bien élevés et de bonne compagnie.

"Apprendre aux enfants, dès le jeune âge, cette précieuse vertu, la discrétion, j'entends par là non l'art de se taire mais celui de ne parler que quand il sied et avec mesure, c'est leur rendre a eux-mêmes et à ceux qu'ils fréquenteront plus tard un inappréciable service.

"Comme toujours en matière d'éducation, la manière de diriger l'enfant sous ce rapport depend de son caractère. C'est aux parents qu'il appartient de l'observer et de l'étudier.

"Combien peu de personnes savent causer avec les enfants! *Les uns discourent, prêchent, ennuient; les autres ne savent que jouer et plaisanter;* on ne les prend pas au sérieux. Mais s'abaisser jusqu'à eux, essayer de les comprendre, d'entrer dans leurs idées, puis les élever jusqu'à soi, leur expliquer les choses, rectifier leur jugement, gagner leur confiance, les traiter en amis, voilà le secret pour en faire peu à peu des hommes, c'est-à-dire des êtres raisonnables et sociables.

"Les bonnes conversations que pourraient avoir les pères et mères avec leurs enfants! Quel plaisir délicat ils trouveraient à voir la vie se refléter dans ces âmes naïves! Mais les pères et mères n'ont pas le temps. Les uns parlent affaires, argent, politique; les autres ménage, chiffons, et les commérages comblent les vides. Avec les enfants on dit des enfantillages.

"*On devrait, dans chaque famille, réserver un moment de la journée aux conversations avec les petits.* Qu'on ne prétexte ni les occupations ni les affaires! La grande affaire, c'est de former une génération intelligente et bien élevée.

"Dans ces entretiens régnerait la plus entière liberté. En présence des étrangers, il convient, au contraire, d'habituer les enfants à observer une attitude modeste et réservée, à ne prendre la parole que quand on les y invite. On pourrait, par contre, *les exercer à ne pas escamoter les formules de politesse, comme ils le font le plupart du temps.*

"Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il doit apprendre à tenir son rôle dans la société, à y faire valoir les dons de son esprit.

"La parole est d'argent, dit un vieux proverbe, le silence est d'or. Mais ce vieux proverbe, comme beaucoup d'autres, n'a qu'à moitié raison. *La parole est d'or quand on sait s'en servir avec esprit ou avec courage;* c'est pourquoi on ne saurait exercer trop tôt les enfants à en faire un usage judicieux.

"Voilà, ou nous ne nous y entendons pas, de bonne pédagogie. Il y a dans ces lignes quelques pensées que nous avons soulignées et que nous livrons à la méditation de nos lectrices, comme nous voudrions livrer certaines pratiques évoquées à leur expérience."

Décidément, il y a d'excellentes leçons à glaner dans les coupures de journaux et revues qui encombrent certains coins de ma bibliothèque!

"La Maison" Jacques HERBE.

JEANNE D'ARC A REIMS

Le ciel est pur enfin! Tressaille, ô vieille France,
Le grand jour s'est levé; chante ta délivrance,
Que vers Reims aujourd'hui, tes regards soient tournés,
Tambours, battez aux champs, et vous, clairons, sonnez—

Làbas à l'horizon, tout couverts de poussière,
Les bataillons français s'avancent triomphants.
Quels soldats vigoureux et quelle ardeur guerrière!
Fasse ô Ciel qu'aux aieux ressemblent les enfants!
Qu'ils aient lutté cent ans en vain pour la victoire,
Pour lutter sans bonheur, ont-ils lutté sans gloire?
Qu'importent du passé les déplaisirs amers
Alors qu'un grand triomphe efface un grand revers!

Reims, voici ton monarque et voici la Pucelle,
Le glaive de Fierbois en ses mains étincelle,
Auprès de son drapeau—Que sous leurs pas vainqueurs,
Les chemins, aujourd'hui, soient parsemés de fleurs!
Prêtres, et vous pontife, allez, loin de la foule
Préparer au Saint Lieu, l'huile et la Sainte ampoule,
Doux présent que jadis les cieux nous ont donné—
Et dans la vieille tour, cloches, sonnez, sonnez!

Sonnez, car loin de nous, ils ont fui les jours sombres...
Sonnez: la France enfin renait de ses décombres—
Sonnez: non pas ce glas qui clame la douleur,
Et des vivants aux morts, adieu, mêlé de pleur!
Sonnez un chant de joie, et de gloire, au lieu même
Où la France chrétienne a reçu le baptême—
Saluez du roi franc les destins fortunés.
Cloches, sonnez, sonnez!

Anglais, trève à ton insolence!
Voici que s'est levé le jour de la vengeance...
Le vieux lion français, sort de son long sommeil...
Palis, Anglais, palis.... terrible est son réveil,
Quitte le sol sacré que tu foulais en maitre,
Gagne sur tes vaisseaux les bords qui t'ont vu naitre.
Orléans et Patay, noms à jamais fameux,
Qui font dans leurs tombeaux tressaillir nos aïeux,
Ecrits en lettres d'or aux pages de l'histoire,
Des vainqueurs de Poitiers ont vengé la mémoire.
Au cri de son Noël, au bruit de son canon,
Reims, la ville du sacre, fière de son renom,
De la Vierge au front pur dont l'aspect la transporte
A vu se dérouler la triomphante escorte,
Et dans la basilique où l'un de nos grands rois
Reçut l'onde sacré en vénérant la croix,
Charles a courbé le front et ceint le diadème,
Symbole et lourd fardeau de la grandeur suprême.
Guerriers, devant le roi fléchissez le genoux,
Et vous, preux chevaliers, barons, inclinez-vous!
Temple béni, vitraux, vigilles voûtes gothiques,
Dans les parvis sacrés où ton Charles s'incline,
Debout, peuple de France, entonne l'hosanna,
L'hosanna dont jadis a retenti Solyme.
Orgues, mêlez vos voix à ce concert sublime.
Chantez en ce grand jour nos destins fortunés,
Nos destins immortels; et vous,, cloches, sonnez!

J. M. JOLYS.

COMME LE BON LARRON

Albert Philippe, vingt ans, condamné à mort pour assassinat de Mme Rouleau, à Vanves, s'est converti pour paraître devant Dieu. Il fit sa première Communion en prison, le 15 août. Averti une heure avant l'exécution, sa première parole fut une prière.

— O mon Dieu! donnez-moi du courage.

Il baisa longuement le crucifix et, sans forfanterie, avec calme, marcha courageusement au supplice.

Le 21 septembre dernier, double exécution capitale a Chaumont d'un nommé Baton, qui avait assassiné une demoiselle de Rouvres-sur-Aube, et d'un nommé Ernelte, qui avait tué un homme pour le voler, à Saint-Dizier. Les deux meurtriers se réconcilièrent avec Dieu. L'exemple du bon larron les avait vivement impressionnés.

— Je ferai comme lui, disaient-ils. En montant sur l'échafaud, ils avaient les yeux fixés sur le crucifix.

— Mon Dieu, dit le premier, je vous offre ma vie en expiation de mes fautes.

Et sa tete tomba. L'autre priait également. Sa dernière parole fut:

— Mon Dieu, je vous aime!

Quels principes de morale indépendante, quelles consolations humaines et quels raisonnements profanes auront l'efficacité de l'Evangile! Pour encourager l'homme qui va mourir, pour purifier le pécheur, réhabiliter par le repentir et l'expiation, et et subir en quelque sorte l'âme du pire bandit, pour le consoler en lui donnant l'assurance du pardon et l'espoir d'une vie meilleure, il n'y a que la religion catholique.

LA SUISSE ET LE CANADA

Communication du "Mercure Suisse" Genève

Une plus juste compréhension de la situation économique réciproque des pays permettrait certainement d'augmenter leurs échanges dans une forte proposition.

Convaicu de cette vérité, le "Mercure Suisse" revue économique paraissant à Genève, vient de consacrer un magnifique numéro spécial, splendidement illustré, à l'intensification des relations commerciales et industrielles entre la Suisse et le Canada. Ce numéro est placé sous le patronage officiel du très actif et très distingué représentant de la Suisse au Canada, M. C. P. Huebscher, Consul Général.

Le Département Canadien de l'Industrie et du Commerce a bien voulu également communiquer au "Mercure Suisse" toute une collection de remarquables photographies du Canada.

Grâce en outre à la collaboration de spécialistes et d'écrivains éminents, ce numéro spécial constitue une véritable monographie des relations économiques Canado-Suisses, un guide précieux pour tout exportateur ou importateur. Nous y trouvons notamment des articles de Ed. Beauty, rédacteur en chef de la Revue:

"Deux pays faits pour se comprendre."

Carl P. Huebscher, L.L.P., Consul Général de Suisse au Canada:

"Swiss—Canadian Trade Relations."

Watson Griffin, former superintendent of the Commercial Intelligence Branch of the Department of Commerce, Ottawa:

"Commerce and Industry of Canada."

P. Christe, rédacteur du "Prix Courant," Montréal:

"Similitude des conditions économiques de la Suisse et du Canada."

S. Glutzburger, Consul de Suisse à Vancouver, B.C.:

"The Swiss in the Province of Alberta and British Columbia."

Th. Niggli, Secretary of the Zurich Silk Association:

"The Swiss Silk Industry."

R. W. d'Everstag:

"La Suisse Industrielle et Commerciale."

Cette publication contietn alo?rO a

Cette publication contient également des renseignements sur les organes suisses d'expansion économique par H. Muret, directeur du Comptoir Suisse des Industries alimentaires et agricoles, Lausanne; par M. Gurty, secrétaire de la Foire Suisse de Bâle, par Boss-Jegher, secrétaire du Bureau Suisse de Renseignements pour l'achat et la vente de marchandise, Zurich, par le Bureau Industriel Suisse à Lausanne et par l'Office Suisse de Tourisme.

L'administration du "Mercure Suisse" met gratuitement un certain nombre de numéros à la disposition des personnes qui désireraient le recevoir. Prière de s'adresser au Consulat Général de Suisse à Montréal, 212 rue Drummond.

XIXe PELERINAGE NATIONAL CANADIEN

à Lourdes, Rome et Oberammergau.

Partout des pèlerinages s'organisent en vue des grands événements religieux dont l'Europe sera le théâtre cette année.

Les Agences de Voyages Jules Hone spécialisées depuis de longues années dans ce genre d'excursion, sont à même d'offrir à leur clientèle un voyage, qui, en plus de son caractère religieux, sera au point de vue instructif, d'un intérêt supérieur à tous les pèlerinages analogues, car l'itinéraire en a été étudié avec un soin minutieux par un personnel très versé dans ces questions. Les hôtels qu'on y a retenu sont de premier ordre, et nous sommes fiers de dire que tout a été réglé pour donner le maximum d'intérêt tout en occasionnant le minimum de frais.

Le groupe, composé de dames et messieurs, ainsi que d'ecclésiastiques partira de Montréal et Québec le 1 mai prochain, à bord du "Canada", pour revenir le 16 juillet, après avoir visité le France, l'Italie, l'Autriche, le Tyrol, la Bavière, l'Allemagne, la Belgique en enfin l'Angleterre.

Toute personne, qui, parvenue au terme du pèlerinage, soit à Paris, Bruxelles, ou Londres, désirerait prolonger son séjour en Europe, pourra le faire avec la plus grande facilité, son billet de retour étant valable pour une année entière.

Nous devons de plus ajouter qu'étant placé sous le distingué patronage de la Fédération St-Jean-Baptiste, ce pèlerinage est assuré dès maintenant d'un succès absolument sans précédent.

Le prix du voyage est de $850.00 toutes dépenses comprises, même les pourboires.

Le programme-itinéraire sera adressé aux personnes qui en feront la demande aux organisateurs, 83, rue St Jacques, Montréal.

LES PERTES PAR LE FEU EN JANVIER

Les pertes causées par le feu, au cours de janvier, ont été de $3,597,500, comparativement à $2,897,200 pour le mois de décembre et à $2,287,900 pour le mois de janvier 1921.

Pour la semaine terminée le 15 janvier, on évalue les pertes à $1,568,450, comparativement à $756,500 la semaine correspondante.

Le feu est une menace qu'il ne faut pas négliger. Adressez-vous chez J. A. Hébert & Cie., Limitée, 265 Avenue du Portage, Tél. A-7647), et vous verrez comme il coûte très peu pour être bien protégé.

Le culte perpétuel de Saint Joseph



La Vocation—Conseils aux parents (Suite)

Si donc, parents chrétiens, vous désirez voir germer dans l'âme de vos enfants l'idée du sacerdoce, rejetez loin d'eux et de vous toute idée de marché entre le bon Dieu, eux et vous, de marché matériel s'entend, car vous pouvez hardiment en faire un autre avec le Divin Maître. "Donnant, donnant, lui direz-vous, nous vous donnons notre fils, mais, Seigneur, en retour, vous nous donnerez une place en votre saint paradis." Dieu n'acceptera peut-être pas votre sacrifice, ou plutôt ne vous fera pas cet honneur d'un enfant prêtre, car sa Providence a ses vues secrètes sur tout homme venant en ce monde, mais nous avons bonne confiance qu'il ne vous refusera pas la récompense demandée et bien d'autres encore qui la précéderont en la préparant.

Les mêmes craintes peuvent-elles exister pour ce qui regarde l'entrée dans la vie religieuse? Elles sont moindres en tout cas, car ici les parents ne peuvent guère escompter une fortune possible chez leurs enfants, puisque ceux-ci devront faire le vœu de pauvreté. Pourtant il serait encore bien dangereux pour la persévérance que les parents insistassent pour présenter à leurs garçons et à leurs filles la vie religieuse sous le point de vue d'un avenir matériel assuré et d'une existence très facile. Ces vils motifs, s'ils ne sont jamais, Dieu merci, ou rarement du moins, assez influents pour faire quitter le monde à des jeunes gens qui ont un peu de sang dans les veines, peuvent tout de même affaiblir l'idée vraie qu'ils doivent se faire de l'état religieux. (A suivre.)

Extraits de notre correspondance

TAUNTON, Mass.—"It is a pleasure to tell you that God has permitted us to honor St. Joseph in the following manner. This family, consisting of father, a girl and three boys, went to Mass and received Holy Communion in the morning; each made a visit to the Blessed Sacrament in the afternoon, and finished the day with the Rosary and Litany of St Joseph. We also tried to follow the instructions in your letter. Enclosed please find an offering towards the care of the lamps." R. B.

MONTREAL, Qué.—"Il y a quelques semaines, je vous écrivais demandant de bien prier saint Joseph pour la guérison d'une de mes sœurs, mère de cinq enfants en bas âge, gravement malade à l'hôpital. C'est le cœur plein de reconnaissance que je viens vous remercier... Ma chère malade est maintenant hors de danger, et les médecins qui l'ont opérée ne peuvent en croire leurs yeux: ils disent que c'est un cas exceptionnel, moi je dis que c'est miraculeux. Aussi, si le cœur vous en dit, vous pourrez publier ma lettre afin de faire voir la puissance de saint Joseph."—Mme M. L. P.

ST-BONIFACE, Man.—(Couvent des Sœurs Oblates)—"Vous trouverez sous ce pli le billet signé attestant que la Communauté a fait sa journée de prières à saint Joseph le 15 du mois courant. A la messe, le chœur des religieuses chanta les plus beaux cantiques d'hommage au grand Thaumaturge; la statue était ornée de jolies fleurs et de nombreuses lumières; à ses pieds, jusqu'aux dernières heures du jour, professes, novices et enfants allèrent s'agenouiller. Mais le bouquet spirituel de la fête, c'est notre Révérende Mère Supérieure qui l'offrit à saint Joseph, en la personne de notre bien-aimée Sœur M. Saint-Norbert, décédée ce matin... Il y a quelques jours, comme elle attendait impatiemment le ciel, notre chère Mère lui exprima le désir de la voir rester avec nous jusqu'aujourd'hui."—Par Sœur M. St Henri.

NOTE PERSONNELLE.—Obéissante jusqu'à la fin, la chère Sœur M. St Norbert, dont parle la lettre ci-dessus, eut cette réponse digne d'une prédestinée. Nous la tenons de la Révérende Mère Générale elle-même. Comme celle-ci lui disait d'attendre pour mourir jusqu'au jour où la Communauté devait faire sa journée de Culte Perpétuelle, répondit simplement résignée et souriante: "Puisque vous le voulez, ma Mère"... Et elle attendit.

Cette jeune et sainte religieuse fut l'une des plus dévouées parmi les chères Sœurs que nous avions ici à la Maison Saint-Joseph. Nous la recommandons en conséquence aux prières de tous nos amis, si toutefois après une si belle mort entre les bras de saint Joseph, ce n'est pas plutôt à nous de réclamer son intercession auprès du bon Dieu. Qu'elle repose en paix!

Saint Joseph, Soutien des Familles, priez pour nous.

Les Clercs de Saint-Viateur,
MAISON SAINT-JOSEPH,
Otterburne, Man.

LES EXPLOITES D'HIER, LES PAUVRES D'AUJOURD'HUI

Au cours de la guerre, ils sont nombreux les consommateurs qui ont cru vraiment que le cultivateur était un exploiteur sans conscience. Les prix payés pour certaines denrées leurs semblaient exorbitants, et les bénéfices réalisés devaient être exagérés.

Il est vrai de dire que l'agriculture fut rémunératrice pour ceux qui possédaient une ferme bien en exploitation avant la guerre, mais les nouveaux cultivateurs, alléchés par les marchés avantageux ont trop mis de fonds dans l'achat et la mise en valeur de la nouvelle ferme pour qu'ils en aient retiré les profits attendus.

D'ailleurs, bien peu de nouveaux riches ont surgi de la classe agricole tandis qu'ils furent assez nombreux dans les autres domaines de l'activité humaine. Il est vrai que plusieurs cultivateurs se sont libérés d'hypothèques anciennes qui grévaient outre mesure leur propriété, c'est encore vrai que quelques-uns ont trop bien outillé leur ferme alors que les machineries étaient à des prix très élevés, quelques-uns même ont été jusqu'à se payer le luxe d'une automobile, mais à quelques exceptions près là s'est arrêtée la manifestation extérieure de leur opulence. D'autre part, le scandale de la vie facile et luxueuse s'est manifesté bien plus ouvertement dans les autres classes de la société. Ceux qui pouvaient se voter eux-mêmes des salaires supérieurs l'ont fait princièrement, et ceux qui dépendaient de patrons plus clairvoyants ont soulevé des grèves sans nombre où les réclamations se résumaient en ces deux mots: moins d'heures de travail et un salaire deux fois plus élevé. Le marché s'est modifié du tout au tout, et parce qu'il n'y avait plus de classe moyenne, il ne s'est plus trouvé que des acheteurs de denrées de toute première qualité. La qualité moyenne est devenue déchets sans valeur, et il a fallu ne produire que du premier choix.

Depuis la crise est venue pour tous. Pour les cultivateurs de Province de Québec, elle s'est doublée d'une récolte inférieure, presque nulle en certains endroits. Et cet hiver, l'argent est rare et la misère s'est silencieusement établie dans bien des foyers. Il y a quelques années une récolte manquée se résolvait par un peu de gêne et des emprunts. Cette année, la situation économique est complètement changée.

L'argent réalisé par l'agriculture dans nos paroisses rurales restait jusqu'en ces dernières années dans des limites bien circonscrites, et le cultivateur aux abois savait à qui s'adresser pour faire l'emprunt nécesaire. A la campagne, cette année, personne n'a d'argent; les prêteurs sur hypothèques, les prêteurs à demande, les rentiers qui plaçaient leur petit magot en lieu sûr et qu'ils surveillaient de près, tous ont cédé aux sollicitations des nombreux agents d'obligations et de spéculations commerciales hasardeuses, et si l'on en croit les derniers compte-rendus des journaux, ils sont menacés de devenir plus pauvres que tous les autres.

Les commerçants et les gros marchands avaient l'habitude de prévoir ces pénuries de fourrage et de concentrés, et ils se faisaient les entremetteurs. Même ceux-là n'ont pas d'argent et n'osent pas prendre les risques d'une transaction trop coûteuse.

C'est donc dire que ceux qui n'ont pas d'argent liquide ne peuvent que difficilement s'en procurer et pour peu que leur propriété soit grévée, il leur est impossible d'avoir quoi que ce soit à crédit.

Et il n'y a pas à dire, il leur faut acheter si ces cultivateurs veulent être en état au printemps de faire quelqu'argent. L'agriculture est une industrie, mais une curieuse d'industrie. Même si la production ne devient plus payante, il faut produire quand même et il est impossible au cultivateur de faire comme l'industriel, d'arrêter toute production pour maintenir le marché, car ses produits sont éminemment périssables, et de plus, ses machines de transformation, parce que vivantes, dépensent, même au repos. Et c'est pourquoi les cultivateurs achètent beaucoup de foin et de concentrés pour garder en production les vaches qui devraient leur rapporter quelques profits au printemps. Et le cultivateur se prive et prive sa famille pour nourir son troupeau. Les marchands se demandent de quoi ils vivent, personne n'achète, et cependant les voies d'évitement des stations sont remplies de chars de foin et de grains ou moulées en déchargement.

Tout ceci n'est pas une vaine récrimination, ni un tableau noirci à plaisir. La vérité est exposée pour qu'enfin les autres classes qui peinent et souffrent, ne disent pas comme on l'entend dire trop souvent par ceux qui ne connaissent pas les misères de la campagne que les cultivateurs sont responsables de cette crise et qu'eux seuls vont la traverser sans misère. Sur les fermes, les cultivateurs se privent sans se plaindre. Habitués à l'isolement et à garder secrètes les souffrances intimes des leurs, ils deviendront facilement des pauvres honteux plutôt que de crier leur misère. L'exploitation des consommateurs par le cultivateur n'a jamais eu lieu, et même quand il y a profit, il n'y a jamais profit exagéré. La somme engagée dans l'exploitation rurale est souvent considérable, le travail apporté à la faire fructifier est intéressé et vigilant, et malgré tout, tellement grands sont les risques de toutes sortes, qu'il y en a peu qui se font une petite fortune; une moyenne bien minime devient à l'aise et s'assure une vieillesse sans souci, et la plupart ne font que vivre de leur travail et nourrir leur famille. Plusieurs, si le malheur les atteint, se ruinent et abondonnent la partie.

C'est au cours d'une année de disette qu'il faut en juger sainement.

Edouard BEAUDOIN, ptre.

LE NOMBRE DES CATHOLIQUES DE LA CHINE

Paris.—D'après une information contenue dans l'annuaire de l'Observatoire religieux de Zi-Ka-Wai, le nombre des catholiques chinois dépasse 2 millions. Au commencement de l'année 1922, il y avait dans la république chinoise, 2,056,000 catholiques baptisés, soit une augmentation de 61,800 pour la dernière année. Le nombre des missionnaires travaillant en ce pays a aussi augmenté. En 1920, il y avait en Chine 1,365 missionnaires européens et 963 missionnaires chinois; en 1921, ce nombre était de 1,416 missionnaires européens et 998 missionnaires chinois, une augmentation de 90, représentant 4 évêque, 51 prêtres européens et 35 prêtres chinois.

Ngan-hoei est une des 18 grandes provinces de la Chine. En 1860, il n'y avait que 500 catholiques dans cette région. En 1868 les jésuites entreprirent l'évangélisation de cette partie du pays. C'était une rude tâche; les missionnaires furent maintes fois attaqués par des bandits, ils furent persécutés et leurs églises furent pillées ou incendiées. Deux prêtres furent assassinés. Les missionnaiers ne se découragèrent pas. En juillet 1921, Ngan-hoei avait 74,000 catholiques baptisés et 58,000 catéchumènes.

L'ASPECT ECONOMIQUE DU PROBLEME INDUSTRIEL

Tel est le titre de la dernière brochure de "l'Ecole Sociale Populaire." M. J.-Edmond Cloutier publiciste d'Ottawa, y étudie la situation industrielle des Canadiens-français et suggère, pour l'améliorer, d'utiles initiatives. Le R. P. Colclough, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C., ajoute à cet important travail, de précieuses remarques.

La brochure contient, en outre, une chronique des faits sociaux au Canada et à l'étranger, puis la première d'une série de fiches bibliographiques destinées à rendre de grands services à tous ceux qui s'occupent du mouvement social. Celle-ci fournit une liste de livres sur l'organisation du travail industriel.

Les brochures de "l'Ecole Sociale Populaire" se vendent 15 sous l'exemplaire. On peut s'y abonner, en n'importe quel temps au prix de $1.50 pour l'année.

S'adresser à l'administration de l'Ecole Sociale Populaire, 1300, rue Bordeaux, Montréal

LES TEMPS SONT MAUVAIS

Chaque jour, on entend cette exclamation: "Les temps sont mauvais. Que faire dans des temps comme les nôtres?"

On se plaignait de la sorte autour de saint Augustin, et voici ce qu'il dit à son peuple: "Beaucoup répètent: Les temps sont mauvais, mais que chacun se fasse bon, et les temps seront bons."

Autour de la Ferme

LE SILO

M. W. H. Fairfield, régisseur à la station expérimentale de Lethbridge, Alberta, après avoir constaté qu'un grand nombre de silos ont été construits en 1921, dit: "C'est un fait très encourageant."

Partout on reconnait la nécessité du silo, mais dans nos provinces de l'Ouest, le silo est d'une nécessité presque absolue.

X.—On s'en est bien passé jusqu'ici, dites-vous.

—Oui, mais c'est à prix d'argent et de travail.

Les coureurs de marais sont rassasiés de ces courses-là. D'ailleurs ils n'y trouvent plus de foin. Les bottines d'avoine verte sont très bonnes, mais ce fourrage coûte cher énormement.

Ne dit-on pas que l'ensilage gèle et perd beaucoup de sa valeur? Oui, et surtout quand on connait pas son métier. Des silos que j'ai vus cet hiver, il en est qui ont gelé et d'autres qui se sont bien conservés.

Nous savons à quoi nous en tenir en parlant d'ensilage. Je donnerai les moyens de le faire bon.

Deux faits sont maintenant reconnus: (a) Il nous faut des animaux de ferme; (b) Notre sol ne produit pas le foin.

Nous devons faire la culture mixte. Cela a été très bien prouvé ces dernières années. Nous devons avoir des pâturages sur nos terres à blé. M. W. McWilliam, de la ferme de Brandon, dit dans son dernier rapport: "Sur un terrain déjà cultivé, le blé ne pourra être cultivé que temporairement. Dans notre province nous pouvons partout faire pousser de l'herbe. Nous pouvons donc avoir des pâturages pour assurer la vie de nos animaux pendant l'été.

"Cependant nous ne pouvons pas en dire autant du foin qui ne se cultive pas avec avantage ici. Que ferons-nous? Mais le blé d'inde et le tournesol poussent à merveille ici. Ce dernier, par une température sèche, produit de 8 à 10 tonnes à l'âcre. En saison propice il peut donner de 10 à20 tonnes l'âcre. Récolté en bonne condition, ce tournesol fait un ensilage supérieur au blé d'inde. Sans compter qu'il défie les gelées du printemps et de l'automne. Même les grands froids de l'hiver ne l'affectent pas dans le silo quand on l'y a mis en bonne condition. L'an dernier de pauvres cultivateurs n'avaient que de la paille pour hiverner leurs vaches. "Ces pauvres bêtes seront plutôt des vaches à fumier que des vaches à lait."

La paille est loin d'être une nourriture complète. Elle peut tout au plus empêcher nos animaux de mourir. A côté de ces gens, d'autres cultivateurs plus avisés soignaient leurs vaches avec de l'ensilage, mêlé à d'autres pâturages sans doute, et leurs vaches étaient tout aussi bien qu'en été. Avec l'ensilage le rendement des vaches est tout aussi bon en hiver qu'en été. Ajoutez à cela, Messieurs, qu'avec une portion d'ensilage par jour, nos chevaux hivernés à la paille seront en parfait état au printemps. Ceux qui connaissent l'ensilage voudraient avoir deux silos au lieu d'un.

A l'époque où nous en sommes, le silo est indispensable à la ferme. En plus on peut s'en procurer sans débourser d'argent. Ce sera notre entretien de la semaine prochaine.

N.-C. JUTRAS, Ptre.

N.B.—Je réponds par "La Liberté" aux fermiers qui me demandent des conseils. Autrement je ne pourrais pas suffire.

On sème le trèfle d'odeur 12 à 15 livres à l'âcre mêlé avec un minot et demi d'avoine à couper en vert.

Sur un guéret d'été, on pourrait et avec avantage semer du blé avec le trèfle. Si la saison a été propice dès le premier automne, on peut se servir de ce terrain comme pâturage.

Ne semez jamais de luzerne ou de trèfle d'odeur sans clôturer votre champ. Autrement ce champ serait le rendez-vous de tous les animaux des environs.

N. C. J.



on diminue graduellement cette bonne moyonne est de 1 à 4. Suivent un certain nombre de rations bien équilibrées pour la vache laitière de 1,000 livres, répondant aux besoins du cultivateur dans les différentes parties du Canada:

Rations

No. 1.—Foin mélangé, 16 livres; navets ou betteraves fourragères, 40 livres; moulée composée de son, 4 parties; avoine moulue, 2 parties; orge moulue, 2 parties; tourteaux de lin, 1 partie; farine de graine de coton, 1 partie. Donner cette moulée à raison de une livre pour 3½ livres de lait produites.

No. 2—Foin mélangé, 18 livres; betteraves fourragères ou navets, 50 livres; moulée composée de son et d'avoine moulue en parties égales. Donner à raison de 1 livre pour 3½ livres de lait produites.

No. 3—Foin de luzerne ou de trèfle, 10 livres; betteraves fourragères ou navets, 30 livres; paille d'avoine, 10 livres; moulée composée de son, 5 parties; avoine moulue, 2 parties; farine de lin, 3 parties. Donner à raison de une livre pour 3½ livres de lait produites.

No. 4.—Foin de trèfle, 9 livres; betteraves fourragères ou navets, 25 livres; ensilage, 35 livres; paille d'avoine, 4 livres; moulée composée de son, 5 livres; avoine moulue, 2 parties, orge moulue, 2 partie; farine de tourteaux de lin, 3 parties. Donner à raison de 1 livre de 1 livre pour 4 livres de lait produites. Si l'on n'a pas de maïs d'ensilage, on peut le remplacer avantageusement par de l'ensilage de trèfle ou de l'ensilage de pois et d'avoine.

No. 5.—Foin de trèfle ou de luzerne, 10 livres; ensilage de maïs, 40 livres; paille d'avoine, 5 livres; moulée composée de son, 5 parties, avoine moulue, 2 parties, maïs moulu, 2 parties; farine de gluten, 3 parties. Donner à raison de 1 livre pour 3½ livres de lait produites.

No. 6.—Foin de trèfle, 12 livres, ensilage de maïs, 20 livres; moulée composée de son, 7 parties, avoine moulue, 7 partis, drêche de brasserie, 4 parties, farine de graine de coton, 2 parties. Donner à raison de 1 livre pour 3 livres de lait produites.

No. 7.—Foin d'herbe mélangé, 10 livres; paille d'avoine ou balle d'avoine, 10 livres; betteraves fourragères ou navets, 40 livre; moulée composée de son, 3 parties, avoine moulue, 3 parties; lin moulu, 2 parties; blé moulu, 3 parties. Donner à raison de 1 livre pour 3 livres de lait produites.

No. 8—Foin de brome, 10 livres; foin de trèfle, 5 livres; paille d'avoine ou balle d'avoine, 10 livres; betteraves fourragères ou navets, 30 livres; moulée composé d'avoine, d'orge et de blé moulus en parties égales. Donner à raison de 1 livre pour 3 livres de lait produites.

No. 9.—Foin de trèfle, 20 livres; paille d'avoine, 10 livres; moulée composée de son, 5 parties, avoine moulue, 2 parties; farine de tourteau de lin., 2 parties. Donner à raison d 1 livre pour 3 livres de lait produites.

No. 10.—Foin de luzerne ou de trèfle, 10 livres; betteraves; fourragères, 40 livres; moulée composée de son, 6 parties, avoine moulue, 2 parties, farine de coton, 2 parties. Donner à raison de 1 livre pour 3½ livres de lait produites.

Pendant l'alimentation d'hiver, veillez à ce que la vache soit bien logée et qu'elle ait toute l'eau et tout le sel qu'il lui faut. Pendant l'alimentation d'été, occupez-vous spécialement de fournir des fourrages verts et du grain pour suppléer au manque de pâturage.

Le Marché

"Steers"—
Excellents ... $6.50—$6.7
Bons ... $5.00—$6.25
Moyens ... $4.25—$4.75
Ordinaires ... $3.75—$4.0

"Feeders," "Steers"—
De choix ... $4.25—$4
Bons ... $3.25—$

"Stockers," "Steers"—
De choix ... $4.50—$5.
Bons ... $3.50—$4.2

"Oxen"—
Bons ... $3.50—$4.50
Moyens ... $2.75—$3.2
Ordinaires ... $2.00—$2.

"Bulls"—
De choix ... $3.00—$4.00
Bons ... $2.00—$2.50

"Taures" de boucherie—
Choix ... $5.75—$6.00
Bonnes ... $4.50—$5.00

Taures: "Stockers"—
Agneaux ... $7.50—$10.00
De choix ... $3.25—$3.75
Bons ... $2.50—$3.00

Veaux—
De choix ... $9.00—$10.00
Bons ... $6.00—$8.
Ordinaires ... $3.00—$5.00

Cochons—
De choix ... $11.75—$12.00
Lourds ... $ 7.75—$10.00
Truies ... $ 6.75—$ 7.75
Légers ... $11.50—$11.75
"Stags" ... $5.00—$ 6.00

Vaches de boucherie—
De choix ... $4.50—$5.00
Bonnes ... $3.50—$4.25
Ordinaires ... $2.75—$3.25
Pour conserves ... $1.50—$2.50

Moutons—
Bons ... $4.50—$7.00
Ordinaires ... $3.00—$4.00
Agneaux ... $9.00—$10.50
Ordinaires ... $5.00—$7.00

PRODUITS

Prix du Gros

Patates—
("Jobbers" aux fermiers), pas d'offre.
("Jobbers" aux détaillants):
No. 1 stock ... $ .50
Mélangées ... $ .4.

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres ... $4.25
2 sacs de 49 livres ... $4.32½
4 sacs de 24 livres ... $4.42½
Western Canada—Purity—
Sac de 98 livres ... $4.25
2 sacs de 49 livres ... $4.32½
4 sacs de 24 livres ... $4.42½
Ogilvie—Royal Household—
Sac de 98 livres ... $4.25
2 sacs de 49 livres ... $4.32½
4 sacs de 24 livres ... $4.42½
Maple Leaf—Cream of the West—
Sac de 98 livres ... $4.25
2 sacs de 49 livres ... $4.32½
4 sacs de 24 livres ... $4.42½

Légumes—
Choux. Le cent ... $2.50
Betteraves. Le cent ... $1.50
Navets. Le cent ... $1.50
Carottes. Le cent ... $2.00
Oignons. La livre ... $ .08—$ .09

Alimentation—
Son. La tonne ... $23.00
Gru. La tonne ... $25.00

Gruau—
Le sac de 80 livres ... $ 2.60

Foin—
Mil, No. 1 ... $17.00
Mil, No. 2 ... $15.00
Red Top No. 1 ... $14.00
Red Top No. 2 ... $12.00
Upland No. 1 ... $10.50
Upland No. 2 ... $ 8.50

Pas de demande pour les qualités inférieures.

L'ALIMENTATION DU BETAIL LAITIER

Une ration pour les bêtes laitières doit présenter les qualités suivantes: elles doit avoir du goût et de la succulence, être nutritive, facile à digérer et offrir une variété suffisante. Ce sont là les bases sur lesquelles on doit se guider quand on achète des aliments en vue de composer une ration bien équilibrée pour la production économique.

L'Alimentation des Veaux

Nous savons par expérience qu'il est généralement plus avantageux de faire vêler les vaches en automne qu'au printemps. La vache produit plus de lait et les veaux grandissent et se développent plus rapidement. Les méthodes suivantes d'alimentation pour les veaux et les génisses s'appliquent aux veaux d'automne comme au veaux de printemps, sauf les quelques modifications nécessaires.

Séparez le veau de sa mère à la naissance. Ne le laissez pas téter, à moins qu'il ne soit faible, incapable de boire, ou à moins que la mamelle de la vache ne soit sérieusement enflammée. Le lait de la mère est essentiel pour les quatre premiers jours. On doit en donner de 8 à 10 livres divisées en 3 ou 4 repas. On donne le lait entier pendant les premiers dix jours, puis on commence à en remplacer une partie avec du lait écrémé, de façon à ce que le veau reçoive, à l'âge d'un mois, en deux repas, 12 livres de lait écrémé plus une cuillérée à table de gelée de graine de lin, finement moulue et ébouillantée.

A l'âge de 3 semaines, on donne une petite quantité d'avoine ronde dans la mangeoire. On peut avantageusement offrir au veau, à partir de ce moment, du foin de trèfle fin et de l'eau propre.

Pendant les quinze semaines qui suivent, augmentez la quantité de lait écrémé, de façon à en donner de 15 à 20 livres tous les jours. On ajoute à la gelée de graine de lin, les éléments nécessaires pour remplacer la crème, et que voici: Graine de lin finement moulue, 1 partie; avoine finement moulue, 2 parties; maïs moulu, 2 parties. On donne cette moulée dans le lait, divisée en deux repas par jour, à raison de un huitième de livre au commencement et on porte graduellement cette quantité à une livre.

A l'âge de quatre semaines on remplace l'avoine ronde par un mélange de grain composé de son, d'avoine roulée et de maïs (blé-d'inde) moulu en parties égales. On leur donne d'abord un huitième de livre par jour et on augmente graduellement jusqu'à 1½ livre par jour à l'âge de 20 semaines. A cet âge, on retranche graduellement le lait écrémé et on augmente proportionellement la ration de grain.

N'exposez pas les veaux de printemps à la chaleur et aux mouches, tenez-les dans une loge sombre et fraiche jusqu'à l'âge de quatre mois, après quoi mettez-les la nuit dans un enclos. **S'ils naissent en automne** tenez-les dans une loge propre, bien éclairée et confortable. Donnez une quantité limité de racines ou un mélange de racines et d'ensilage. Donnez du sel régulièrement, en quantité limitée, et de l'eau au besoin.

Alimentation des Génisses

Les génisses nées en automne et âgées de 6 à 10 mois doivent être mises sur un bon herbage pendant leur premier été. Pendant les grandes chaleurs on ne les laissera sortir que pendant la nuit. On continue à leur donner une portion de grain composée de 2 parties de son, 2 parties de son, 2 parties d'avoine et 1 partie de maïs, si céla est nécessaire. Entre les âges de 12 à 20 mois il faut s'occuper à provoquer la croissance des génisses aussi rapidement que possible et à les tenir en bon état de chair. On donne du bon foin, de préférence du foin du luzerne ou de trèfle, de 8 à 15 livres tous les jours; des navets hachés ou des betteraves fourragères, de 25 à 40 livres par jour au besoin, la paille propre d'avoine, à discrétion. Environ 8 livres par jour et si cela est nécessaire, un mélange de grain composé de parties égales de son, d'avoine moulue ou d'avoine et d'orge moulus, 2 à 3 livres par jour. En l'absence de bon foin, l'avoine verte, bien fanée, donne satisfaction. Entre les âges de 20 à 25 mois ces génisses seront tenues au pâturages; et leur entretien sera très économique à cette époque. De 25 à 30 mois il faut les préparer au vêlage et pour cela les mettre en bon état de chair. Les rations qui précèdent donnent d'excellents résultats. On pourra augmenter le grain. On les fera saillir entre 18 et 24 mois (suivant la taille et l'état de la bête) pour qu'elles vêlent entre 27 et 33 mois.

L'alimentation des Vaches Laitières

La vache tarie. La majorité des cultivateurs s'inquiètent peu de bien nourrir la vache qui ne donne plus de lait. Souvent la vache est trop maigre au vêlage pour pouvoir produire du lait avantageusement; son veau n'a pas la vigueur et la robutesse nécessaires pour résister aux nombreuses maladies auxquelles les veaux sont sujets. Laissez la vache se reposer pendant 4 à 10 semaines avant le vêlage. Une livre de grain donnée pendant cette période vaut autant que 2 ou 3 livres de grain données après que la vache a vêlé. Si le pâturage est pauvre, il faudra compléter la ration de la vache avec des fourrages verts, de l'ensilage ou des racines et une moulée composée de deux parties de deux des grains suivants, en parties égales: son, moulue, maïs moulu, orge moulue et une partie de tourteaux moulus. Si la vache est maigre, donnez-en de 4 à 7 livres par jour; si elle est en bon état de chair, donnez des fourrages à discrétion et une ou deux livres par jour de la moulée que nous venons de montionner. Si la vache et grasse, ne donnez plus de grain mais de toutes façons ne la laissez pas maigrir ou tomber en mauvais état.

Avant le vêlage. L'alimentation de la vache ou moment du vêlage exige une attention spéciale; cette alimentation varie suivant l'individualité de la bête. Assurez-vous d'abord que les intestins fonctionnent bien. **La constipation à cette époque peut causer bien des désordres, notamment la fièvre de lait, l'inflammation de la mamelle etc. Après le vêlage,** donnez une boisson tiède contenant une poignée de tourteaux de graine de lin dans une chaudière d'eau. Laissez la bête au repos pendant 12 heures, après quoi donnez-lui une pâtée chaude de son et deux pâtées de son deux jours après le vêlage. Donnez une quantité limitée de bon foin, de préférence du foin de trèfle, (de 6 à 8 livres). Tirez un peu de lait, 3 ou 4 fois par jour, pendant les trois premiers jours. Ne trayez pas la vache à fond avant le troisième jour, sinon vous pourriez provoquer une attaque de fièvre de lait. Le quatrième jour, commencez à donner la ration de moulée sèche qui se compose de quatre livres de son et d'avoine moulue, eu parties égales; augmentez la moulée et la richesse de la moulée de façon à avoir une ration complète vers le seizième jour après le vêlage.

Alimentation en vue de la production du lait.—Une vache qui vient de vêler et qui reçoit une nourriture généreuse mais bien choisie produit invariablement le lait qui coûte le moins cher. Une livre de grain donnée à une vache qui vient de vêler rapporte autant que plusieurs livres de grain après que la production du lait a baissé dans une forte proportion. On doit donner une livre de grain pour 3½ livres de lait produites; à mesure qui la période de lactation s'avance.

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 27 mars 1922

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 21 mars	Merc. 22 mars	Jeudi 23 mars	Vend. 24 mars	Samedi 25 mars	Lundi 27 mars
Blé No. 1 Nord	1.38⅛	1.40¾	1.38¾	1.38⅝	1.37⅜	1.38⅞
2 Nord	1.34⅜	1.36½	1.34½	1.34⅜	1.32⅞	1.34⅜
3 Nord	1.26⅜	1.28½	1.26⅜	1.26⅛	1.24⅞	1.26⅜
Avoine 2 CW	.48⅞	.49½	.48¾	.48¾	.48¼	.48¾
3 CW	.44⅜	.44¾	.44	.44	.43½	.43¾
Orge 3 CW	.64⅞	.65⅝	.65	.65	.64¾	.65⅛
4 CW	.61⅝	.62⅝	.62	.62	.61¾	.62⅛
Lin 1 NW	2.32½	2.31¾	2.30	2.29⅝	2.29⅝	2.30¼
2 CW	2.27½	2.26¼	2.24½	2.24⅛	2.24⅛	2.24¾
Seigle 2 CW	1.02½	1.03½	1.01¼	1.01¼	1.00¾	1.01½
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.37⅜	1.39¾	1.37¾	1.37⅝	1.36⅜	1.37⅜
Avoine 2 CW	.48¼	.48⅞	.48⅛	.48⅛	.47⅞	.48⅛
Orge 3 CW	.63⅞	.64⅝	.64	.64	.63¾	.64⅛
Lin 1 NW	2.31½	2.30¾	2.29	2.28¾	2.28⅞	2.29¼
Seigle 2 CW	1.01½	1.02½	1.00¼	1.00¼	.99¾	1.00½
Options						
Blé Mai	1.35⅜	1.37½	1.35¼	1.38⅝	1.33⅝	1.35⅜
Juillet	1.33	1.34⅞	1.32⅛	1.34⅛	1.30¾	1.32⅞
Avoine Mai	.48⅛	.48½	.47¾	.48¾	.47½	.47¾
Juillet	.47⅝	.48	.47⅜	.44	.47⅜	.47½
Orge Mai	.65⅞	.66⅝	.66	.66	.65¾	.66⅛
Juillet	.63¾	.64½	.63¾	.64⅛	.63¾	.63¼
Lin Mai	2.33	2.32¼	2.30½	2.30¼	2.30⅛	2.30¾
Juillet	2.31½	2.30	2.30¼	2.29¼	2.29	2.29½
Seigle Mai	1.03½	1.04¼	1.02	1.02	1.01½	1.02¼

Le Comptoir Agricole Ltée
300 Grain Exchange, Winnipeg, Man.

"LE DOUX PARLER ANCESTRAL!"

MESSAGE DE "LA LANGUE FRANCAISE"

Affectueusement dédié à nos chers petits collégiens de Gravelbourg, Sask.

Aux petits Canadiens de l'Ouest

I

La Langue Française—Solo:
Enfants bénis d'une race héroïque,
Fiers descendants d'un peuple de lutteurs,
Gardez vivace, au "foyer domestique,"
"Le doux parler," qui chante dans vos cœurs.

Choeur des Petits Canadiens:
Langue Française, à l'âtre des chaumières,
Avec tendresse, en rythme musical,
Tu nous berças dans les bras de nos mères,
Nous endormant au vieux "foyer natal,"
"O Doux Parler, qui nous conserve frères,"
Chante toujours au toit familial!

II

La Langue Française—Solo:
Belle jeunesse, aux grâces caressantes,
Je vous souris, sous des mots immortels,
Je les dépose à vos lèvres aimantes,
Avec ivresse, en "baisers maternels"!

Choeur des Petits Canadiens:
Oh! tes baisers, langue de poésie,
Sont ravissants de saveur, d'idéal!
Epanche en nous l'éclat de ton génie,
Et l'art exquis de ton verbe amical;
Reçois nos vœux, sans fin, langue bénie,
En vifs transports de culte filial!

III

La Langue Française—Solo:
Je suis l'écho des fastes de l'histoire,
L'oracle aimé d'ancêtres valeureux,
Le conquéreur de vos titres de gloire,
Le porte-voix d'un peuple généreux!

Choeur des Petits Canadiens:
Langue ancestrale, image de notre âme,
Verbe enchanteur, souffle du souvenir,
Vivant poème, inextinguible flamme,
Voix du passé, rayon de l'avenir;
Nous te jurons, notre cœur le proclame,
Fidélité, jusqu'au dernier soupir!

IV

La Langue Française—Solo:
Montez, joyeux, concerts des "Voix Françaises,"
Vibrant ramage, au charme conquérant,
Envahissez les "provinces anglaises,"
Chantez partout votre hymne triomphant!

Choeur des Petits Canadiens:
Oui, tressaillez, sur le sol d'Amérique,
Chants de victoire, issus de nos berceaux,
De l'Atlantique aux bords du Pacifique
Frayez l'espace aux bataillons nouveaux,
Exhalaisons de clameur magnifique,
Remplissez tout de vos chants les plus beaux!

V

La Langue Française—Solo:
Chers écoliers, pieux légionnaires,
Avec constance, en tout temps et tout lieu,
Revendiquez les "Libertés Scolaires,"
Pour "votre Langue" et "l'Eglise de Dieu"!

Choeur des Petits Canadiens:
A ton appel, ô verbe évangélique,
Volant en masse aux bastions sacrés,
Dans un élan d'essor patriotique,
Nous combattrons pour les "Droits" menacés,
"Langue Française"!... "Ecole Catholique"!...
Nous défendrons vos "Saintes Libertés"!!

VI

La Langue Française—Solo:
Fils de la race, orgueil de la Patrie,
Mémorial de l'ère des exploits,
Evocateurs de la chevalerie,
Gardez, jaloux, la "Charte de vos Droits."

Choeur des Petits Canadiens:
Jusqu'à la mort, oh! tous!... Langue de France,
Nous promettons, par serments solennels,
De nous armer pour "notre survivance,"
De protéger "nos foyers, nos autels"
Pur gazouillis des jours de notre enfance,
Jaillis des cœurs en refrains éternels!

VII

La Langue Française—Solo:
Je suis la "voix" de vos missionnaires,
De vos martyrs, aux champs d'apostolat,
Le "cri vainqueur" des héros légendaires,
De vos guerriers, illustres aux combats.

Choeur des Petits Canadiens:
Langue Française, aux accents de prières,
Royal parler, gardien de notre Foi;
Vaillant tribun des prouesses guerrières,
Héraut de Dieu, défenseur de sa Loi,
Sois le garant de nos tributs sincères,
De l'allégeance, à Jésus, notre Roi!

VIII

La Langue Française—Solo:
Au ciel d'azur de la Nouvelle France,
Clochers de l'Ouest, sonnez le ralliment,
Fils de l'Eglise, aux chants de l'espérance,
De vos pasteurs, louez le zèle ardent!

Choeur des Petits Canadiens:
Oh! Ces pasteurs!... Quelle admirable somme
De dévoûment pour leur nombreux troupeau!...
Dispensateurs des doctrines de Rome,
Leur main brandi; la "Crosse" et le "Drapeau"...
Vive Mathieu, Charlebois et Prud'homme!
Gloire à Taché, Langevin, Béliveau!...

IX

La Langue Française—Solo:
Comme la France, au pays de vos pères,
Planta la Croix, chez toute nation,
Nouveaux "Croisés," débordant vos frontières,
Perpétuez sa noble mission.

Choeur des Petits Canadiens:
Parler divin, par ton "saint ministère,"
Partout rayonne, au Canada-Français,
La Foi du Christ, le Verbe de Lumière,
Flambeau d'amour, Evangile de Paix,
Langage ardent, feu sacré sur la terre,
Nous voulons être apôtres à jamais!...

X

La Langue Française—Solo:
Aux pieds du Christ, en syllabes de France,
Priors ensemble, ô peuple canadien;
Demeurons tous, en geste de vaillance,
Prédicateurs d'héroïsme chrétien!

Choeur des Petits Canadiens:
Verbe de Dieu, Jésus, Maître Adorable,
Ami des Francs, qui régnez dans les cieux,
Daignez bénir, au "Pays de l'Erable,"
De vos enfants, le verbe des aïeux;
Sur notre langue, au parler délectable,
Faites briller des destins glorieux!

Georges BOILEAU,
Prêtre Oblat de Marie Immaculée,
Collège de Gravelbourg, Sask.

N.B.—Ce chant patriotique et religieux a été mis en musique "harmonisée," avec accompagnement de piano, par le R.P. L. H. Gervais, O.M.I., ancien Recteur de l'Université d'Ottawa, et curé actuel de Maniwaki, Qué.

ENCORE LE BRITISH FAIR PLAY

Le Chemin de Fer Canadien National a affiché dans maintes stations pour l'information du publique voyageur, une carte des pays de l'Europe Continentale, le texte de cette carte imprimé en cinq langues différentes: Anglaise, Polonaise, Allemande, Slave et Ruthène; mais où est le français?

Voilà certes une erreur et une grande, je dirais même nationale, car ne comptons-nous pas sur ce continent, où nous formons presque un peuple? Cela me semble très fort, et mérite une réplique.

Que penseront ces étrangers en voyant que le français n'a pas sa place sur ces affiches publiques les concernant tout aussi bien que les autres?

Déjà cette remarque a été faite par des Anglais, "l'évidence démontre une quasi fraternité entre langue anglaise et allemande, etc."

A nos amis chefs de gares Canadiens-français, je suggérerais d'en faire la remarque au département, en plus ajouter à l'entête la bonne traduction française. Aux cercles, cela laisse un sujet de plus à méditer.

TRICOLORE.

SAINT-BONIEACE

AU CONSEIL DE VILLE DE ST-BONIFACE

Le conseil a tenu séance hier soir. On y a discuté la question du retard apporté par la compagnie des tramways de Winnipeg à poser sa voie sur le pont Provencher. Une lettre de M. McLimont, gérant de la compagnie, en donne l'explication. Tant que la ville de Winnipeg n'aura pas décidé de prolonger la franchise de la compagnie des tramways, celle-ci ne posera pas cette voie et s'en tiendra au régime actuel. Le conseil a décidé de référer la question au conseil de Winnipeg, espérant que cela hâtera la solution du problème. On profitera aussi de la même occasion pour discuter la question de construire un nouveau pont pour remplacer celui de Norwood tout à fait défectueux et pratiquement impropre au service.

* * *

M. J. C. Dussault, trésorier de la municipalité depuis 1918 a résigné ses fonctions. Il abandonnera son poste le 31 juillet prochain. La lettre de M. Dussault ne fait pas mention du motif qui l'a décidé à résigner.

* * *

Comme le rapport fourni à la demande de l'échevin Jeck sur l'état de la pression de l'eau lors de l'incendie du 12 mars dernier, le chef de police a été appelé à donner plus de renseignements. Selon lui, la pression était suffisante pour triompher des flammes.

La partie de cartes donnée mercredi le 22 au profit des malheureux incendiés du 12 dernier a été un beau succès grâce au zèle infatigable des Dames Organisatrices et de toutes les personnes qui ont donné si généreusement leur aumône et leur travail. Les "Forestiers" surtout ont puissamment contribué à faire de cette œuvre admirable un grand succès.

La partie de cartes, les aumônes reçues à cette intention ainsi que l'encan à la fin de la soirée ont rapporté la jolie somme de $411.25.

XIXe PELERINAGE NATIONAL CANADIEN

A Lourdes, Rome et Oberammergau

Le 19e pèlerinage National Canadien des Agences de Voyages Jules Hone partira de Montréal et Québec, le 4 mai prochain, par la route du Saint Laurent.

Les pèlerins à leur retour des fêtes grandioses du 26e Congrès Eucharistique pourront assister au merveilleux drame de la Passion dont l'exécution, la mise en scène et les costumes sont d'un fini incomparable.

Selon la coutume, les principales villes de France, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, de Belgique et d'Angleterre, seront visitées.

Le retour s'effectuera le 16 juillet.

L'Expérience des organisateurs et les événements extraordinaires qui se dérouleront en Europe durant la présence des pèlerins, devraient être une raison et un attrait suffisants pour que les adhésions se fassent nombreuses aux Agences de Voyages Jules Hone, 53 rue St-Jacques, Montréal.

Nous devons ajouter de plus qu'étant placé sous le distingué patronage de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, son succès en est d'ores et déjà assuré.

1755—L'eglise-souvenir de Grand Pré—1922

Après 166 ans d'abandon complet, une partie de Grand-Pré, soit 19 arpents, d'où furent exilés un grand nombre d'Acadiens, en 1755, a été octroyée aux fils des proscrits. Tous les journaux français du Canada en ont parlé; ils nous ont dit comment l'Acadie actuelle a pu recouvrer un coin de terre qui lui avait jadis appartenu. Pour ceux auxquels l'histoire de cette importante transaction qui intéresse toute la race française de l'Amérique, aurait passé inapperçue, il convient de l'exposer de nouveau.

Il y a deux ans, le chemin de fer "Dominion Atlantique" ou autrement dit, le Canadien Pacifique, achetait une superficie de 19 arpents dans le cœur de Grand-Pré (à l'endroit même où se trouvait l'ancienne église S.-Charles, le vieux cimetière, où se trouvent encore l'antique puits d'Evangéline et les vieux saules) dans le but d'en faire un parc national pour les touristes. L'achat fait, la compagnie offrit le terrain aux Acadiens, exigeant en retour que ces derniers y érigeassent un monument pour orner ce parc que le Pacifique veut rendre le plus magnifique de tout son système de chemin de fer en Amérique.

L'aubaine était trop belle, d'inspiration trop providentielle pour que l'Acadie refusât de se rendre au désir de sa généreuse donatrice et de se mettre immédiatement à l'oeuvre pour réaliser un rêve très cher, non seulement aux Acadiens, mais aussi à tous ceux qui leur sont frères par les liens du sang, de la langue et de la foi.

La nouvelle d'un don si inattendu a soulevé un enthousiasme qui, a dit le rev. A.-D. Cormier, dans une lettre circulaire, "s'est répandu par toute l'Acadie comme une traînée de feu sacre et tous les esprits sont, en ce moment, tournés vers Grand-Pré et son Eglise-Souvenir."

Eglise-Souvenir! . . . En effet, c'est une église fac-similé de l'ancienne église S.-Charles, où furent emprisonnés les Acadiens de Grand-Pré en 1755, que l'Acadie veut ériger comme monument. Et tandis ques les coeurs étaient chauds d'enthousiasme et débordants de reconnaissance envers l'action très apparente de la divine Providence, un comité d'Acadiens s'est formé pour lancer une campagne de souscription, car pour élever un monument, il faut des fonds. Le rév. A.-D. Cormier, de Shédiac, N.-B., est le digne et dévoué président de ce comité et M. F.-J. Robidoux, ex-M. P. en est le secrétaire.

Les listes de souscriptions sont encore ouvertes et elles le seront tant que le chiffre qui garantira l'érection d'un monument digne d'une race qui a lutté pacifiquemént jusqu'à l'anéantissement presque, n'aura pas été atteint.

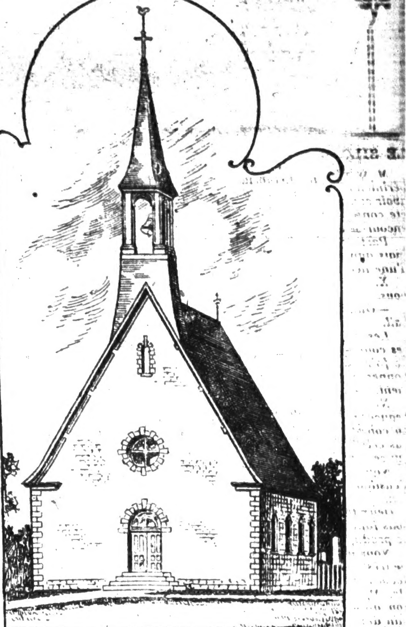
Il va sans dire que les Acadiens ont contribué généreusement selon leurs modestes moyens. On compte des souscriptions jusque dans la Louisiane.

"Les premiers argents versés aux fonds de l'oeuvre, nous sont venus sans sollicitation aucune et tout-à-fait spontanément des Anglais protestants," nous dit le rév. A.-D. Cormier. Plus loin, dans sa lettre circulaire, il ajoute "qu'il faut voir dans ce geste comme dans celui de l'octroi du terrain, l'action frappante d'une Providence exerçant les prérogatives de sa justice rétributive." Tous ceux qui connaissent la tragique histoire de l'Acadie et le sort des exilés de 1755 pensent de même.

Pour garantir la réussite de l'oeuvre et pour permettre aux nombreux amis de l'Acadie que compte Montréal, le comité central de l'Eglise-Souvenir permet à un groupe d'Acadiens de la métropole de percevoir des souscriptions. Dans ce but, un comité composé des membres de la succursale "Abbé Casgrain" de la Société l'Assomption," s'est formé et tient ses bureaux chez le Dr. E.-D. Ancois, 291a rue S.-Denis, où on peut s'adresser pour tous renseignements.

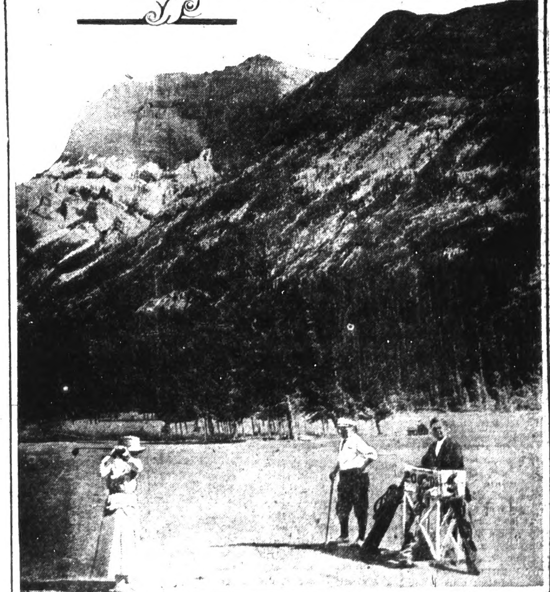
Le comité fera tenir quelques centaines de lettres circulaires et les billets de souscription aux amis de l'oeuvre.

Les noms de ceux qui souscriront vingt-cinq dollars ou plus, seront inscrits sur les panneaux de marbre qui orneront les murs intérieurs de l'Eglise-Souvenir. L'oeuvre que poursuivent les Acadiens est d'un caractère éminemment national et patriotique.



L'église-souvenir qui sera érigée à Grand Pré, d'après les plans de l'historique église S.-Charles, qui existait à l'époque du "grand dérangement" en 1755.

LE JEU DE GOLF A BANFF



Une vue du terrain de golf de Banff.

L'amateur de golf désireux de se livrer à ce sport intéressant, qui recrute continuellement de nouveaux adeptes, même dans la province de Québec où nos compatriotes commencent à le pratiquer un peu partout, dans un cadre unique de beautés naturelles et de panoramas grandioses, trouvera à Banff dans les Rocheuses albertaines, un terrain idéal situé au fond d'une vallée que dominent des montagnes géantes aux sommets souvent enneigés. D'un côté c'est le mont Rundle, qui projette sa masse rocailleuse semblable à une vague immense de lave durcie; de l'autre, c'est la chaîne des monts Sulphur presque totalement boisés, tandis que dans le lointain, à l'autre bout du village de Banff, le mont Cascade dresse fièrement vers le ciel, sa crête déchiquetée.

Le terrain de golf, long de 3,000 verges, étend sa verte pelouse sur les bords de la rivière Spray, qui un peu plus loin, juste en face de l'hôtel Banff Springs, rejoint les eaux de la rivière Bow; c'est un endroit unique pour tout amateur de golf, en voyage de vacances dans les Rocheuses canadiennes.

Banff offre encore aux visiteurs toutes sortes d'attractions qui font de cette villégiature pittoresque, le rendez-vous des touristes de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Ses sources d'eau chaude sulfureuse l'ont fait connaître dans le monde entier; son parc zoologique est des plus intéressants; les ascensions que l'on peut faire dans les environs sont multiples et l'hôtel luxueux du Pacifique Canadien, à part d'assurer un logement confortable et une cuisine excellente, procure encore tous les amusements de la vie sociale.

SACRE-COEUR

M. L. P. Bruelle, un des anciens de la paroisse, vient d'ouvrir sous la raison sociale L. P. Bruelle & Fils un magasin de tailleur [illegible] Phoenix, 554 rue Donald.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de M. L. P. Bruelle. Il s'est acquis une réputation des plus enviables dans le monde de la confection. Il est tout simplement un spécialiste. Nul doute que ses compatriotes lui accorderont leur pratique.

Notre chorale aura une répétition générale jeudi à 8 heures, dans l'église même. Tous les membres sont instamment priés d'y assister.

M. J. E. Arpin, gérant de la Banque d'Hochelaga, succursale de notre paroisse, vient d'être nommé [illegible] pour le Manitoba [illegible] la partie de la Saskatchewan [illegible] Saskatoon.

Partie de cartes

Mardi dernier avait lieu une autre partie de cartes. Bien que l'assistance fut peu nombreuse on ne s'en amusa pas moins ferme. Les heureux gagnants de la soirée furent: Prix des dames: Mlle A. Desrosiers et Mlle A. L'Heureux; prix des messieurs: M. J. A. Rhéaume. Prix de consolation: Melles B. Gaut[illegible] et Latourneau et M. E. Toupin. Prix d'entrée: M. P. Lacasse.

Au cours de la soirée M. Boulanger nous donna le plaisir de l'entendre dans plusieurs chansons.

* * *

Un nouveau deuil vient d'éprouver notre paroisse. M. Philippe Pélissier vient de s'éteindre à l'âge de 37 ans, victime d'une maladie du cœur. Ses funérailles ont eu lieu hier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le R.P. Curé fit la levée du corps. Le R.P. Chaumont, O.M.I., officia, assisté de M. l'abbé McNeil, curé de St-Edouard, comme diacre, et du R.P. Vezina, O.M.I., comme sous-diacre. [illegible] Lofferton, Mlle Y. Thibault chanta avec beaucoup d'âme "Le Crucifix" de Faure. Mlle Martha Munk chanta à la communion et M. Poitras à la fin du service. L'inhumation a eu lieu au cimetière Ste-Marie.

Les porteurs furent quatre beaux-frères du défunt: MM. Henri Villeneuve et Alphonse Gauthier, Morris, J. N. Bessette, Winnipeg, Georges Gobeil, Norwood, et MM. Jos. Gregoire et Cléophas Marcoux, de St-Boniface.

M. Philippe Pélissier était le fils de M. Henri Pélissier et le frère de MM. Henri, Cléophas, Joseph, Alphonse, Georges Pélissier, de Mmes J. M. Bessette, Henri Villeneuve, Alphonse Gauthier et Georges Gobeil.

Nous prions la famille du regretté défunt de bien vouloir accepter l'expression de notre profonde sympathie.

* * *

Dimanche prochain aura lieu l'ouverture de la retraite annuelle. Elle durera toute la semaine et se clôturera le dimanche des Rameaux. Le R.P. Emard en sera le prédicateur.

Mme Russell est de retour d'un voyage à Rome et en Palestine. Elle a eu l'honneur d'une audience spéciale avec le regretté Pie XI. Elle a apporté en souvenir la petite calotte blanche du Pape.

DE RETOUR

M. J. A. Joyal de la Continental Fire Insurance Co. est de retour d'un voyage d'affaire d'une semaine dans le sud de la Province.

TRIBUNE LIBRE

A Monsieur le Rédacteur,
Monsieur,

Permettez-moi de corriger une erreur qui s'est glissée dans l'article que vous avez publiée dans le dernier numéro de votre journal du 21 courant, sous le titre: "A Quoi Bon."

Lorsque l'écrivain mentionne, dans l'article en question, que le Président a demandé à notre dévoué Marion s'il n'exigeait pas un vote au scrutin.

M. le Rédacteur, pour votre information et celle de vos lecteurs, je dois vous dire que le Président de l'Association des Commissaires d'Ecole du Manitoba, lorsque le vote a été pris sur la résolution demandant l'enseignement du Français une heure par jour, n'a pas demandé si j'exigeais un vote au scrutin, il m'a demandé si j'exigeais un vote debout au lieu d'un vote à main levée, je lui ai demandé un vote debout afin de pouvoir avec plus de facilité compter ceux qui ont votés.

De plus il m'a offert, si je doutais de sa décision de nommer trois hommes en faveur de la résolution et lui nommerait trois qui étaient contre la résolution, et les six hommes compteraient les votes pour et contre. Après avoir compté le vote des délégués debout j'ai vu que la majorité était contre la résolution, et je ne voyais aucune nécessité de nommer des hommes pour compter le vote.

M. l'Editeur je tiens à vous faire remarquer qu'il y a une grande différence entre m'offrir à nommer trois hommes pour faire vérifier le vote pris sur une résolution et offrir un vote au scrutin, c'est particulièrement cette partie de votre article sur laquelle je désire attirer votre attention.

Je vous remercie d'avance pour la faveur demandé.

J. A. MARION

GRANDE DISTRIBUTION DES PRIX

LUNDI SOIR, LE 10 AVRIL

LE CONCOURS SE TERMINE, LUNDI, LE 3 AVRIL, A 9 P. M.

$7000 EN PRIX ET COMMISSIONS $7000

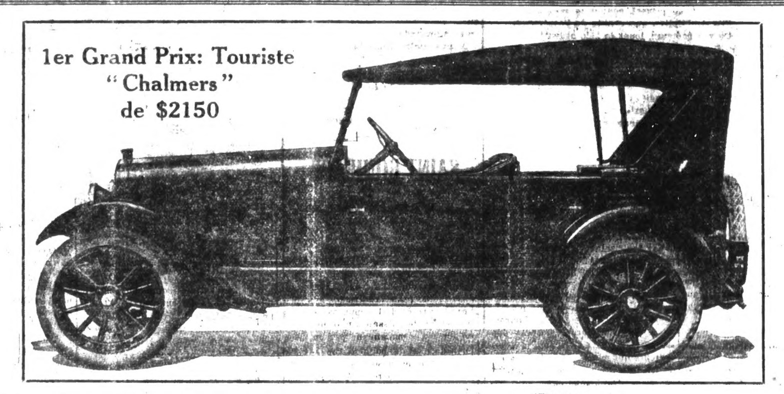
Vos efforts durant les derniers jours détermineront votre part

Le concours se termine lundi le 3 avril à 9 p. m.

Notre grand concours se terminera positivement lundi, le 3 avril, à 9 p.m. Les candidats de la ville devront nous apporter leurs abonnements à notre bureau pas plus tard que lndi soir, à 9 heures. Les candidats qui habitent en dehors de Winnipeg auront jusqu'à neuf heures pour mettre leurs abonnements à la poste. Ils devront arriver à nos bureaux en temps pour être comptés le 10 avril au soir.

Justice à tous

Le dernier jour du concours nous n'accepterons pas de chèques de plus de $10.00 à moins qu'ils n'aient auparavant été acceptés par la banque.



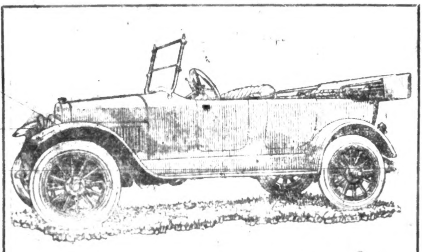
1er Grand Prix: Touriste "Chalmers" de $2150

LES PRIX SERONT DECERNES LUNDI SOIR LE 10 AVRIL

Les juges se rendront lundi soir, à 8 heures, aux bureaux de la West Canada Publishing Co., 619 McDermot, pour compter les votes et décerner les prix. Candidats et amis sont invités à être présents.

Attention ! Candidats !

N'oubliez pas que tous les certificats de votes émis sur les abonnements durant le concours doivent être returnés au bureau pour être mis dans la boite de scrutin et comptés par les juges. Les candidats de la ville doivent nous apporter les leurs pas plus tard que 9 p.m., lundi, et ceux de la campagne les doivent mettre à la poste pas plus tard que cette heure.

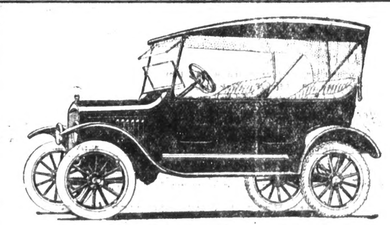


2eme grand prix: Maxwell de $1320

OFFRE DE 20,000 VOTES EXTRA

En outre du Vote Double que nous offrons ci-dessous et du bonus régulier dont l'explication est donnée par la couverture du livret des abonnements 20,000 Votes Extra seront donnés pour chaque $20.00 d'abonnements que les candidats nous enverront depuis lundi le 20 jusqu'à lundi le 3 avril inclusivement. Si leur envoi est de plus de $20.00 ou de moins, nous leur accorderons ces votes en proportion. Il ne sera pas nécessaire pour les candidats d'attendre qu'ils aient recueilli la somme de $20.00. Ils pourront envoyer leurs abonnements dès qu'ils les obtiendront. Nous n tiendrons un compte détaillé. Après le 3 avril nous en ferons le compte et lur enverrons un certificat spécial donnant le nombre de votes mérités durant cette offre spéciale.

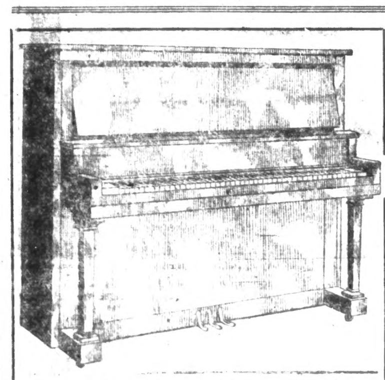
Cette offre speciale vaudra du 20 mars jusqu'au 3 avril



GRAND PRIX SPECIAL: CE FORD TOURISTE

sera donné au candidat qui obtiendra le plus de votes et qui sera d'une ville de moins de 5,000 de population et à pas moins de 15 milles de Winnipeg.

Votre derniere chance-Soyez un des gagnants



3ème Prix Piano Weber $510.00

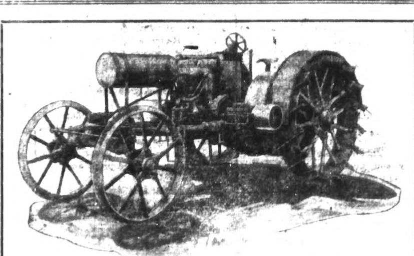
A accorder: 26 grands prix et de l'argent. Valeur: $7,000

Cedule des votes et des taux d'abonnements

Pour jusqu'à la fin du concours

Un an d'abonnement à La Liberté ou à la Northwest Review	$2.00	-	4,500 votes
Deux ans " "	$4.00	-	12,000 votes
Trois ans " "	$6.00	-	18,000 votes
Quatre ans " "	$8.00	-	27,000 votes
Cinq ans " "	$10.00	-	37,500 votes

Tous les abonnements doivent etre payes d'avance



TRACTEUR STINSON

Le gagnant du premier prix pourra à son choix prendre ce tracteur s'il le préfère au Chalmers.

Les fermiers ont-ils exploité la ville?

M. Joseph Hamelin, député de Ste-Rose, répond non. Il le démontre

Chiffres probants

En prenant part à ce débat, je veux tout de suite me départir de la coutume suivie jusqu'ici de faire des louanges flatteuses à quelqu'orateur précédent. Je comprends autrement nos devoirs qui nous commandent de dépêcher les affaires pour économiser notre temps et de l'argent à la Province. Si je m'abstiens de décerner des éloges, c'est que peu de députés qui en font sont sincères, et moins nombreuses encore sont les personnes qui croient à la sincérité des paroles élogieuses prononcées par les députés.

Je désire tout d'abord parler des conditions existant dans le pays, ne tenant aucunément le gouvernement responsable du manque de récolte et des bas prix obtenus pour tous nos produits. Mais je veux censurer le gouvernement pour ces dépenses extravagantes. Les crédits votés à notre dernière session se chiffrent dans les millions, et, cependant l'on doit nous annoncer que notre budget se solde par un déficit considérable. M. l'Orateur, nous devons mettre un frein à ces dépenses excessives ou faire face à la banqueroute dans un avenir rapproché. Chaque année les impôts fixés par le Commissaire municipal augmentent d'une façon alarmante. Sans doute le gouvernement, pour faire face aux dépenses de l'administration, a besoin d'argent, mais, connaissant les conditions de notre province, sachant que depuis deux ans nous n'avons presque pas de récolte, et que le prix de nos produits a baissé considérablement pendant que le prix des produits fabriqués n'a subi qu'une faible d'[illegible], si nous continuons notre politique extravagante nous aurons de [illegible] amené la ruine de nos agriculteurs qui seront obligés de quitter leurs terres. Le résultat de la politique du gouvernement est que 75% de nos fermiers ne peuvent rencontrer leur dépenses ni payer leurs taxes. La réduction du personnel administratif et des salaires peut seul sauver la situation. Beaucoup de nos fonctionnaires reçoivent de deux à quatre mille dollars par an, ce que je considère un salaire excessif si on le compare au revenu que le fermier retire de son dur labeur, revenu taxé de lourds impôts. Pour prouver mon avancé, je citerai le résultat d'une enquête faite par le professeur Osborne de Toronto, dans une certaine région où les familles comprennent une moyenne de sept membres: cinq enfants, le père et la mère dont le travail de 13 heures par jour pendant tous les jours de l'année 1920 a rapporté une maigre pitance de $1,200 ou moins de $100. par mois pour la subsistance de toute la famille. Et comptez que le cultivateur doit, pour cultiver sa terre, acheter instruments aratoires payables le plus souvent par termes et qu'il risque de voir sa récolte detruite par la grêle ou la sécheresse. L'expérience que j'ai acquise sur la terre me fait [illegible] comme [illegible] cet exemple de la condition du cultivateur.

Il me semble que les fonctionnaires et les ouvriers ne courent pas autant de risques, et peuvent retirer des salaires sans avoir à compter absolument sur la Providence. Sans avoir à dépenser de son capital il touche son salaire, peu importe la température. C'est pourquoi, M. l'Orateur, je prétends que nous devons réduire les salaires en commençant par la réduction de l'indemnité parlementaire, et nous devons, autant que possible, administrer les affaires publiques sans le service des commissions, et en restreignant au gouvernement seul le pouvoir auquel doivent être responsables [illegible].

Je désire aussi brièvement traiter de la question des terres provinciales. Il y a dix ans ou plus, certains spéculateurs achetèrent du gouvernement du Manitoba de grandes étendues de terrain en payant comptant le dixième du prix d'achat. Ces terrains étaient appelés marécageux, mais une grande partie d'entre eux étaient absolument bons. Ces spéculateurs n'ont jamais payé plus qu'un dixième du prix. Ils n'ont jamais versé sur ces terrains les impôts dont les municipalités, d'ailleurs, ne pouvaient forcer le recouvrement, parce que les titres des propriétés appartenaient au gouvernement. Et maintenant nous découvrons que le gouvernement, pour se libérer de la responsabilité du paiement de ces taxes qui représentent un montant considérable, a résilié le contrat d'achat signé par ces spéculateurs et a consenti à leur donner le titre parfait de l'étendu de terrain que le dixième versé sur l'entier aurait payée il y a dix ans; de plus, il reprend la balance des terrains, laissant les municipalités dans l'impossibilité de recouvrer les montants dûs pour taxes, montants dont un pourcentage considérable a dû être versé au gouvernement d'après le prélèvement du commissaire municipal. Ceci me semble être une conspiration entre le Gouvernement et les spéculateurs pour dépouiller les municipalités.

Une autre question importante est celle du drainage des terrains de cette province. Vous vous rappelez, M. l'Orateur, que j'ai remis sans cesse cette question sur le tapis jusqu'à ce qu'une commission soit nommée. Il y a trois ans, sur la recommandation de votre conseil d'administration. Je regrette cependant de constater que cette commission ne nous a jamais soumis de rapport. Elle s'est bornée à faire une suggestion nommée "l'évaluation égalisée". Quel en sera l'effet dans une municipalité dont une partie seulement tombe sous l'application de la loi? La loi stipula que lorsqu'il y a une évaluation uniforme, on ne peut augmenter l'évaluation de cette partie de terrain inclus dans le district de drainage. Ceci veut dire que lorsque des routes et des travaux de dessèchement ont été faits les personnes habitant la région affectée doivent en payer le coût pendant que nous aurons au cours de cette session un rapport suggérant les remèdes à apporter.

Je veux maintenant expliquer mon attitude au sujet de l'amendement. Quand j'ai consenti à appuyer le proposeur de cet amendement, je voulais simplement obliger un collègue qui n'a pas d'appui dans le groupe qu'il dirige. Bien que je sympathise avec les sans-travail, je ne puis cependant, partager toutes les opinions du groupe ouvrier. La raison en est d'abord que nous ne sommes pas ici pour édicter des lois favorisant une classe spéciale d'individus au détriment des autres classes et de toute la province: C'est notre devoir de rendre justice à tous. L'honorable représentant de Brandon disait l'autre jour que nous avions à faire face à des dangers plus menaçants que la guerre elle-même. C'est aussi là mon opinion.—Mais mon honorable ami se trompe s'il croit que la classe ouvrière est la seule qui souffre, car la majorité des agriculteurs souffrent aussi. Le cultivateur est tombé de son rang. Il a été pratiquement réduit à jouer un rôle nul, bien qu'il représente plus de la moitié de la population et qu'il fasse plus de la moitié du travail manuel dans cette province. Son état n'existe-t-il que pour être exploité par les unions? Ce serait un scandale d'entreprendre des travaux inutiles et pour favoriser une seule classe, de taxer tous les autres citoyens de la province.

Voici le coût de la production du blé par acre où le rendement est de 20 boisseaux à l'acre.

1916

Terre—Inttérêt à 7% sur une terre valant $50.00 l'acre	$3.50
Semence—1½ boisseau à $1.85	2.77
Traitement, nettoyage et stérélisation par la formaline	.15
Labourage—2 paires de chevaux et un homme à $6.00 par jour	1.50
Hersage—2 paires de chevaux et un homme, par acre	.30
Roulage—2 paires de chevaux et un homme, par acre	30
Ensemencement—Par acre	.50
Moisson—Fil d'engerbage 35c, intérêt sur le coût d'une lieuse par acre 10c, 1 paire de chevaux et un homme, par acre 50c, réparages 15c	1.10
Engerbage—Salaire d'un homme à $2.50, par jour	.25
Mettage en meulons—Par acre 2 paires de chevaux et trois hommes à $15.00 par jour disons 20 acres par jour	.75
Battage—20 boisseaux à 8c par boisseau	1.60
Nourriture des hommes et chevaux 4c par boisseau	.80
Charriage—Trois milles de l'élévateur, 3c par boisseau	.60
Taxe—Par acre	.50
Salaire du propriétaire—16 heures de travail par jour, soixante-quinze dollars par mois, temps divisé également—six mois pour l'élevage des animaux et six mois pour la culture des champs—disons $450.00 sur un terrain cultivé de 200 acres—par acre	2.25
Labour d'été—Une année sur trois—Coût chargé sur la récolte de deux ans et divisé en deux pour obtenir le résultat par acre $5.90 divisé par 2	2.95
	$19.82
Total rapporté	$19.82
Crédit—Par la vente de la paille comme aliment, par acre	1.00
Coût par acre de la production de 20 boisseaux à l'acre	$18.82

Quand il le faut pour vivre, le cultivateur n'hésite pas à donner son labeur pour cinquante cents par jours, et il ne vient pas demander l'aide du gouvernement. Vous, habitants des villes, semblez ignorer le rôle économique de l'agriculteur parmi les classes de la société.

Les femmes des cultivateurs ne portent pas de robes élégantes et elles ne vont pas au théâtre, parce qu'elles ne peuvent pas se payer ce luxe; cependant elles pourraient comme les autres jouir du luxe et des plaisirs de la vie. Au lieu de chercher le plaisir dans leur existence, elles travaillent, trayant les vaches, nourrissant les porcs et les poulets, cultivant des pommes de terre et par là gagnant leur subsistance et la nourriture des autres.

Si les honorables représentants du parti ouvrier employaient leur influence pour induire les sans-travail à venir sur les terres et faire ce que nous avons fait: bâtir des huttes de billes rondes avec des toits de gazon et se créer des moyens de subsistance, je le dis sans hésiter, ils travailleraient par là à assurer le bonheur du pays. Je puis assurer à ces sans-travail que leur labeur de huit heures par jour n'épuisera pas le travail du lendemain, comme l'a dit l'honorable député Armstrong.

Le chef du parti ouvrier a dit l'autre jour, que beaucoup des sans-travail étaient d'anciens cultivateurs. Pouvez-vous leur reprocher d'avoir quitté leurs terres? Non, parce que dans les villes, ils ne travaillent que huit heures au lieu de seize heures par jour, et ils s'amusent. Quant le travail vient à manquer, ils obligent le conseil de la ville ou le Gouvernement de pourvoir à leur subsistance.

Pour vivre dans ces conditions, je serais moi-même tenter de venir habiter la ville.

Je ne saurais terminer ce bref discours sans me déclarer fier de marcher à la suite du chef du parti progressiste. Nul plus que lui n'a fait une étude plus approfondie de notre situation économique, et nul plus que lui ne désire le bonheur et la prospérité de toutes les parties du pays. Nul n'est plus patriote que lui et plus digne de la confiance du peuple. Le temps n'est pas éloigné où cette confiance s'étendra d'un océan à l'autre et se traduira par une victoire qui assurera la prospérité nationale.

Début du député de Provencher

M. Lucien Beaubien, député progressiste de Provencher, prononce son premier discours en français

M. Beaubien, député de Provencher, a prononcé le discours suivant lors du débat sur l'adresse à Ottawa:

Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'abord de joindre ma voix à celles qui se sont élevées dans cette enceinte et, je n'en doute pas, dans les diverses parties du pays, pour vous féliciter de votre élection au poste de représentant direct de la Couronne dans cette Chambre. Nouveau député, je n'ai pas eu, comme plusieurs orateurs qui m'ont précédé, l'avantage de pouvoir constater moi-même l'intérêt et le dévouement que vous avez déployés dans l'étude des questions soumises à cette Chambre pour l'administration du Canada. Votre zèle servi par un amour profond de notre pays, par d'éminentes qualités, par des études sérieuses des problèmes à résoudre, à l'intérieur et à l'extérieur du Dominion, et par une longue expérience parlementaire, vous avait gagné une place importante au premier rang de la députation. Aussi, d'entendre l'honorable premier ministre prédire votre élection à la brillante position que vous occupez ne fut une surprise pour personne.

Je tiens aussi à complimenter le proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône et celui qui l'a si éloquemment et si habilement appuyé. Si nous en jugeons par leur début, nous sommes certains que ces deux messieurs rendront de précieux services au Parlement, et, pour démontrer la sincérité de mes félicitations, je souhaite que de la génération nouvelle sortent nombreux des gens de leur talent et de leur éloquence pour aller prêcher d'un bout à l'autre du pays ce que nous croyons être une saine doctrine: la doctrine du parti progressiste.

Le discours du trône touche à plusieurs points de cette doctrine. Le plus important de tous est celui des prix des produits de la ferme. La base du bonheur et de la prospérité dans ce pays ne peut être que le bonheur et la prospérité de la classe agricole. C'est le rude labeur de l'agriculteur qui fait jaillir de la terre la source d'alimentation de nos industries et de notre commerce.

Si la production de cette source diminue, nous assistons à la dépression industrielle et aux malheurs du chômage mentionnés dans le discours du trône, les affaires deviennent paralysées, les institutions financières sont nerveuses et chancelantes, la misère—mauvaise conseillère—vient s'asseoir à bien des foyers, le malaise sévit partout, le monde est bouleversé, tout l'édifice social craque et tremble sur sa base ébranlée.

Le parti progressiste vient bien à son heure. Il vient demander au Gouvernement du pays d'améliorer, par des lois appropriées, le sort par trop malheureux du cultivateur et de raffermir ainsi la base où s'appuient toutes les classes de la société.

Le discours du trône semble annoncer que plusieurs lois seront édictées dans ce but. Celles qui auront pour objet la réduction des taux de transport, la réduction du tarif qui contribuera à amener la baisse dans le coût de la production, l'extension de notre commerce et l'écoulement plus facile de nos produits, l'établissement d'une commission pour l'achat des blés, l'élimination d'un grand nombre d'entremetteurs inutiles entre le producteur et le consommateur, l'immigration de véritables colons qui viendront augmenter la production de notre pays, l'obtention plus facile des services des ouvriers de ferme, toutes ces lois recevront notre cordial appui, parce qu'elles seront de puissants moyens de ramener, en commençant par la base, l'équilibre et le bonheur dans toutes les classes de la société.

Le parti progressiste n'est pas égoïste et ne veut pas travailler à la prospérité du cultivateur seulement à l'exclusion de l'intérêt des autres; s'il demande pour la classe agricole une plus grande mesure de justice, c'est parce qu'il sait que de son bien-être dépend le bien-être des autres.

Quelqu'un pourrait peut-être croire que le cultivateur n'est pas aussi à plaindre qu'il le dit, qu'il est traité avec justice et qu'il ne souffre pas plus que les autres. Voyons quelle est sa condition. Aussitôt que le jour paraît, et même quelquefois avant le jour, il est au travail et il ne consent à se reposer que longtemps après le coucher du soleil. Quel est l'ouvrier qui se laisserait imposer un travail de seize heures par jour? Le cultivateur ne se plaindrait jamais s'il pouvait obtenir, comme ses concitoyens les autres classes, un revenu assuré pour chaque heure de son travail. Mais depuis deux ans, le revenu du cultivateur ne suffit pas à couvrir ses dépenses. Et il sent que si son dur labeur ne reçoit pas une juste rémunération, c'est parce que de trop nombreux entremetteurs, spéculateurs ou exploiteurs, veulent recueillir une partie du fruit de ses sueurs, soit dans la vente qu'ils lui font de l'outillage dont il a besoin pour sa culture, ou dans la manipulation de ses produits avant qu'ils atteignent le consommateur. Tout ce que nous désirons pour la classe agricole, c'est un juste salaire pour son travail.

Le discours du trône fait mention des chemins de fer nationaux dans des termes plutôt vagues et indéfinis. Depuis plusieurs années, le Gouvernement a accusé un déficit considérable sur ces chemins de fer et nous sommes surpris d'apprendre qu'après ces années d'expérience de la part de l'ancien gouvernement, d'études et de critiques de l'opposition d'alors, devenue le gouvernement actuel, nulle solution n'a encore pu être trouvée pour remédier à cet état de choses.

Il faut, nous dit le discours du trône, faire une enquête approfondie.

Le moment d'agir est arrivé, et nous nous attendions de trouver dans ce discours une ligne de conduite bien définie.

Le programme du parti progressiste est bien clair sous ce rapport et fait un contraste frappant avec celui du Gouvernement. Nous voulons que les chemins de fer demeurent la propriété de l'Etat, comme dans les pays les mieux organisés de l'ancien continent. C'est ainsi que les profits qui seront certainement réalisés dans l'avenir par ces voies ferrées, deviendront une source de revenus, non plus pour de riches actionnaires, mais pour le peuple.

En Province

(Suite de la page 3)

STE-ROSE-DU-LAC

doit subir une opération. Espérons qu'il n'y aura rien de grave et que bientôt ils seront de retour.

Le Confessional

Le confessional commandé depuis quelques mois est enfin arrivé et placé dans le transept de l'église, du côté de l'évangile. C'est un très joli meuble en beau chêne et artistiquement sculpté. Outre qu'il ajoute à l'apparence de l'église, il rend service aux gens qui devaient s'agenouiller à une misérable grille. Ce confessional est le don du "comité des amusements." C'est un don complet et généreux que tous apprécieront, surtout par l'encouragement de leur présence et de leur argent, à l'occasion des belles soirées qui nous sont données.

Soirée dramatique

Dimanche dernier les paroissiens ont certainement passé une autre agréable soirée. Le "comité des amusements" a rendu avec le succès qu'il obtient toujours, trois belles comédies. Il y avait du nouveau. Le comité vient de se procurer une machine cinématographique de première classe, ce qui lui aidera à atteindre son but qui est d'instruire en amusant et d'amuser en instruisant. Il est certain que la population sera attirée par ces vues animées, surtout si l'on se montre très sévère dans le choix des pellicules. Dans les grands centres, où il y a tant de diverses croyances et où les principes de moralité, pour un grand nombre, sont bien secondaires, il arrive malheureusement, d'une manière trop régulière que les vues sont choquantes, pour les honnêtes gens. Ici à Ste-Rose, la population est catholique, à de rares exceptions près, puis les membres du comité sont tous catholiques et jouissent d'une excellente réputation au point de vue de la moralité. Nous avons donc la certitude que rien de louche ou qui prêterait à un double sens, ne sera montré. En prenant les précautions voulues, en s'adressant à des compagnies catholiques, on sera toujours certain d'être bien servi, tout en amusant et en instruisant. Le cinéma est un instrument dangereux, dans les mains de personnes peu consciencieuses. Par contre quel bien immense à tous les points de vue, on pourra accomplir si l'on veut réaliser les responsabilités et surtout être prudent. Nous félicitons donc le comité de son acquisition et formulons le vœux qu'elle servira exclusivement à promouvoir le bien.

"La vie et la Passion de Notre-Seigneur" est à l'affiche pour dimanche prochain. Nous en reparlerons, car c'est bien notre intention d'accorder tout l'encouragement possible aux organisateurs comme à l'initiative elle-même.

Jean DEFRICHE.

"Groupe Littéraire"

Comme d'habitude, les jeunes demoiselles du groupe littéraire, se sont réunies jeudi soir. A huit heures précises, nous nous mîmes à l'ouvrage, commençant par corriger le devoir qui renfermaient les règles principales de la syntaxe de l'article et de l'adjectif. Chacune avait bien son idée et il eut bien un peu de discussion, mais ce ne sous les yeux et un peu de raisonnement, il est facile de s'entendre. Malheureusement la veillée s'écoula trop vite et nous dûmes remettre à la semaine suivante la traduction en prose d'une pièce de "Le Bailly." Espérons que ce sera très intéressant. Ce cours est certainement une grande attraction et, avec un peu de pratique, les talents ignorés jusqu'ici vont percer et avant longtemps, nous pourrons faire des essais littéraires en prose et en vers. A Ste-Rose, la langue française est non seulement parlée assez correctement, mais nous voulons en acquérir toute la richesse.

ENNAEJ.

ST-JEAN-BAPTISTE

A l'occasion de la fête de notre bonne supérieure, les plus jeunes de l'école nous ont donné une belle petite soirée récréative, le 26 mars au soir dans la salle du couvent.

Le programme a été très bien rempli du commencement à la fin. Le duo l'entrée fut joué par mesdemoiselles Irène Rajotte et Eva Matheson.

Vint ensuite la gymnastique: accompagnatrice, Mlle Simone Boisvert. Solo de piano par Mlle Anne-Marie Boileau.

Saynète—Les refrains de grand-maman. Récitation par Mlle Irène Rajotte. Solo de piano par Mlle Germaine Martel. Chant—La lettre du petit Cahier—Botrel; accompagnatrice, Simone Boisvert. Dialogue anglais: Playing School. La réponse de la grand'mère—Botrel. Solo de piano par Mlle Antoinette Plouffe. Dialogue—Le 1er prix de lecture, par Mesdemoiselles Irène Rajotte et Corine Gauthier.

Solo de piano par Mlle Simone Boisvert. Chant—Japanese Song.

Plusieurs personnes, parentes des petites étaient présentes, ce qui encouragea encore plus nos petites actrices.

Monsieur le curé les félicita d'avoir si bien joué leur rôle, et en récompense de leurs peines, il leur donna congé le lendemain.

"Quant aux grandes spectatrices qui n'ont eu qu'à jouir, elles devront continuer leur besogne habituelle, se contentant d'un tout petit dérangement ordinaire de la journée," dispensé d'une heure d'étude. Petit repos qui fera du bien.

A notre tour nous offrons nos félicitations à ces chères petites, nous les remercions de nous avoir si bien amusées et nous espérons avoir le plaisir d'applaudir encore à leurs succès avant longtemps.

BELLA.

CAMPERVILLE

Les Canadiens-français se sont organisés à Camperville.

Le nombre toujours croissant de la population Canadienne-française de Camperville, Manitoba, a nécessité le besoin d'établir un comité national permanent qui sera chargé à promouvoir la colonisation et d'assurer en même temps à la localité l'avantage d'avoir de bons chemins, ce qui va aidé beaucoup aussi à améliorer notre situation agricole. Ce comité était désiré depuis longtemps ici. L'élection de ses officiers a été faite le 14 mars à l'occasion d'une assemblée générale demandée pour cette circonstance. Ce comité établi à peine depuis quelques jours a déjà montré son savoir faire. Rien de mieux que d'avoir une bonne organisation pour faire réussir les choses. Espérons que tous les membres et officiers qui compose ce comité conduiront les affaires dans l'intérêt général de tous. Pour ce qui regarde la colonisation, disons encore une fois que nous avons [illegible] encore de bons homesteads à prendre qui sont très avantageux aux colons et aussi plusieurs bonnes terres patentées appartenant aux Métis qui sont à vendre. A tous ceux que la chose intéresse nous disons que s'il désirent [illegible] renseignements de bien vouloir s'adresser soit à M. Fred Mouillerat, Secrétaire-Trésorier, Comité National, où à son Président, M. J. G. Parent.

LAURIER

Dans votre correspondance de la semaine dernière, votre correspondant remarque que nous serions tous heureux de voir un Canadien-français à la tête de notre école. Certes, personne ne lui contestera ce fait, et je l'approuve. Même j'irai plus loin. Il aurait dû ajouter que nous serions très heureux aussi de voir notre comité d'améliorations locales du village, dirigé aussi par un Canadien-français, dans un village entièrement Français, à l'exception de deux personnes. Il est regrettable que notre comité n'ait pu trouver parmis nos concitoyens une personne avec une intelligence sinon supérieure, du moins égale à l'intelligence d'une de ces deux personnes de langue anglaise, pour remplir ces fonctions de secrétaire qui ne réclament ni qualifications ni diplomes approuvés par les autorités gouvernemental.

UN LECTEUR.

REMERCIEMENTS

Une généreuse collection d'épiceries a été reçue à l'Orphelinat St Joseph de Winnipeg, et les Sœurs de la Charité expriment leur bien vive gratitude à tous les généreux donateurs.

UNDER THE MANITOBA INSURANCE ACT

NOTICE is hereby given that L'UNION ST. JOSEPH DU CANADA will cease to do business in this Province as at March, 31st, 1922.

Dated at Winnipeg, this 27th day of March, A.D. 1922.

HENRI LACERTE,
Chief Agent for Manitoba.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE—Petit cottage moderne. Très bien bâti. Excellent état. Titre clair. Prix $2400. Comptant $400. Balance $20 par mois 7%. J. A. Hébert & Cie, Limitée, 265 Avenue Portage.

A VENDRE—Un étalon jeune race Clydale, âgé de 7 ans, pesant entre 1600 et 1700 lbs, bon reproducteur après quatre ans de service. Pour toute information s'adresser à Joseph Lauzé, secrétaire de l'Association à St-Jean-Baptiste, Man.

A LOUER, bonnes chambres pour un jeune couple ou institutrice. S'adresser à Mme Victor Champagne, Saint-Norbert, Man.

BONNES MAISONS à vendre à St-Boniface, Norwood, Winnipeg. S'adresser à C. Buffet, 204, Edifice McIntyre. Téléphone A-4565.

BONNES FERMES à vendre dans paroisses françaises du Manitoba, avec stock et roulant. S'adresser à C. Buffet, 204, Edifice McIntyre.

MAGASIN GENERAL, dans village français, à échanger pour ferme dans bon district, de préférence avec stock et roulant. S'adresser à C. Buffet, 204, Edifice McIntyre. Téléphone A-4565.

ON DEMANDE une servante. S'adresser à M. John Davis, 52 LaVérendrye, St-Boniface. Tél. N-1272.

A LOUER, maison moderne de 7 chambres. Fournaise à eau chaude. S'adresser à C. A. Gareau, 457 Des-Meurons, St-Boniface.

A LOUER, grande chambre meublée. Sur le devant. S'adresser à 55 rue Masson, St-Boniface.

UNION CANADIENNE

A cause de la retraite paroissiale des hommes à la cathédrale, l'assemblée des actionnaires de l'Union Canadienne Ltée., convoquée pour le 4 avril à 8 heures précises, ne s'ouvrira qu'après l'exercice de la retraite.

LE PRESIDENT.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

M. l'abbé Jubinville, curé.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé: R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.





Union Canadienne

Concours de "ping pong" - Aurons-nous une ligue

La saison de hockey étant finie, nos jeunes de l'Union se livrent avec ardeur au jeu de ping-pong installé depuis quelques mois dans nos salles. Un concours organisé dernièrement pour décider le championnat du club fut gagné par notre populaire gardien de buts, Armand Lévêque, mieux connu par ses camarades de sport sous le nom d'"Abe Levinski." Trente concurrents entrèrent en lice et chaque partie fut chaudement contestée.

Nous nous bornons pas à cela toutefois et après avoir terminer notre concours il fallait se mesurer avec les gens de Winnipeg. Ce fut fait samedi soir le 25, alors que nous recevions la visite du "Grotto Ping-Pong Club." Ce club ayant été établi avant le nôtre, nous craignions bien un peu que leur plus longue expérience ne les fit sortir victorieux. Il n'en fut rien et nos amis du club Grotto durent encaisser une défaite aux mains de nos petits Canadiens. Voyons plutôt le résultat:

A. Prendergast, U.C. 18 parties vs. W. Anger, G.C. 4 parties.
R. Couture, 12 vs. B. Thompson, 9
P. Couture, 21 vs. W. Kuhn, 21
B. MacCaughan, 17 vs. C. Dixon 16.
A. Lévêque, 9 vs. K. Thompson 13.
J. MacCaughan, 17 vs. B. Sharp 19.

Soit un total pour nous de 94 parties, alors qu'ils n'en ont gagnées que 78.

Voilà qui nous fait hâter le projet de former une ligue de Ping-Pong avec ces clubs de Winnipeg; la Y.M.C.A. donnerait une coupe. Vous verrez que là comme dans tout autre genre de sport nos Canadiens feront bonne figure. L'ami Jean-Charles d'Auteuil comme arbitre donna entière satisfaction à tous. Une salle bondée de spectateurs; cela suffit pour nous faire juger de la popularité du Ping-Pong à l'Union.

* * *

Qu'aurait-ce été si Armand, alias "Abe," avait déployé sa force habituelle?

* * *

Quelqu'un pourrait-il nous dire où sont allés Théophile et Tonio samedi soir, que nous ne les avons pas vus au jeu?

* * *

Demandez plutôt aux gens du Grotto comment ils aiment de jouer contre Tit-Vieux.

* * *

Pourquoi pas un "pick-up" de Ping-Pong, Léopold?

Un grand tournoi athlétique

Sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste

La société St-Jean-Baptiste qui déjà compte de nombreux membres cherche encore à agrandir sa sphère d'action. A l'approche de la célébration de la fête patronale des Canadiens-français il lui semble de son devoir de réveiller le patriotisme et l'enthousiasme chez les siens. Pour arriver à ce but elle a formé un comité spécial qui s'occupera d'organiser un tournoi athlétique pour championnat amateur des Canadiens-français de la province. L'organisation de ce comité a eu lieu sous la direction du commissaire-ordonnateur A. Larthier et ceux qui en font parts sont: le président, A. K. Primeau, trois vices-présidents, J. Préfontaine, L. Chabot, Edm. Lemay, un secrétaire correspondant, J. V. Gervais, un secrétaire archiviste, Eug. Lemay et un trésorier L. Muller.

Les années précédentes nous avions quatre coupes au concours mais cette année le programme sera plus étendu. Il comprendra les courses de vitesse (100, 200 et 440 verges), les courses d'endurance, (demi-mille, mille et trois milles), les sauts (hauteur, longueur et voltige à la perche), poids (marteau, boulet et disque), balle-au-mur, tennis, balles-au-camp et la lutte.

Aucune de ces épreuves n'aura lieu si nous n'avons pas de coupes ou médailles à offrir aux gagnants, mais au prix trois années consécutives en deviendra le possesseur. Cette offre devrait éveiller l'ambition chez tous nos athlètes à prendre part à ce tournoi et surtout à s'entraîner ferme afin de pouvoir donner la pleine mesure de leur capacité et aussi ne pas désappointer le public. Le comité s'attend donc à ce que les entrées pour chaque épreuve soient nombreuses et rappelez-vous que ce tournoi ne se limite pas seulement aux athlètes de la ville, mais aussi de la campagne. A une prochaine assemblée les dates seront fixées pour ces différents concours qui seront disputés à plusieurs reprises. Les entrées devront être faites au secrétaire correspondant, M. J. V. Gervais, qui les fera parvenir aux sous-comités.

Chez les Forestiers Catholiques

La dernière partie de la 4è série de cartes des Forestiers Catholiques a eu lieu jeudi dernier, et a donné les résultats suivants:—

Prix de la soirée—Cartes

Dames—Prix de cartes ($2.00), gagné par Mme Edna Joyal (17 parties sur 24).

Hommes—Prix de cartes ($2.00), gagné par M. E. Martel, (18 parties

Prix de Râfle

Le prix de râfle ($2.50) a été gagné par M. Valmore Bourbonnière, qui a détaillé avec M. J. A. Normandeau.

Prix de Série

Dames—Le prix de série ($5.00), a été gagné par Mme A. Plante, qui a fait 68 parties sur 120 parties jouées.

Hommes—Le prix de série ($5.00), a été remporté par M. Jos N. Senez, qui a gagné 75 parties sur 120 parfties jouées.

Voici les résultats de la partie de dimanche dernier:

Prix de Cartes

Dames—M. A. Saussereau a gagné le prix de cartes ($1.50) avec 12 parties sur 16 parties jouées. (Dimanche dernier, les hommes qui jouaient comme dames—avaient droit au prix de cartes pour dames).

Consolation—Mlle E. Laferrière a gagné le prix de consolation (50c), 4 parties sur 16 parties jouées.

Hommes—M. George McDonald a gagné le prix de cartes ($1.50), avec 11 parties sur 16 parties jouées. M. McDonald a détaillé avec M. Jos. N. Senez.

Prix de consolation—M. A. Bernardin a gagné le prix de consolation (50c), avec 5 parties sur 16 parties jouées.

Prix de Râfle

Le prix de râfle ($2.00) a été remporté par M. Chs. Charbonneau, qui a tiré un joli 18.

Il est tout probable que nos parties de cartes sont finies pour jusqu'à l'automne prochain, hormis qu'il y aurait un autre hiver après Pâques.

Merci donc grandement et du plus profond de notre cœur à toutes les personnes qui nous ont encouragés cet hiver, et au revoir à l'automne prochain.

Aux Canadiens-français: merci et au revoir!—aux Anglais: Thank you, and see you again!—aux Belges Wij be danken u allen, en Tot later!

GEORGE L'EVEQUE,
Organisateur des parties de cartes des Forestiers Catholiques.

MI-CAREME

Le comité de la Ligue des Dames Auxiliaires de la G.W.V.Ass. branche des réservistes français, vient de remporter un nouveau succès dans sa grande soirée du jeudi de la Mi-Carême. Succès, au-delà de toutes prévisions, qui, tout en procurant joie et satisfaction à toute l'assistance, a permis à la caisse de secours de la Ligue de se gonfler de gros sous.

Les costumes étaient en grand nombre et charmants car le goût y avait que et original, aussi les juges qui étaient: Mesdames R. A. Rodgers, M.L.A., J. H. Bourgouin et Messieurs J. E. Arpin et E. Guertin ont dû trouver leur tâche difficile, leur but étant d'accorder les récompenses, principalement aux costumes faits à domicile.

Vers dix heures la salle offre un coup d'œil captivant, c'est le défilé qui commence aux sons d'une marche entraînante. Enfin les choix sont faits et les prix sont données à Mademoiselle C. Kern, Mesdames E. Strom et C. Duranthon et à Messieurs C. Delmarque, B. Elliot et P. Blanchard.

C'est à minuit que cette délicieuse soirée prit fin en disant adieu au carnaval. Adieu que, malheureusement nous ne pouvons pas faire ici avec la douce perspective qu'offrent ces jolis vers d'Alfred de Muset sur la Mi-Carême:

"Le Carnaval s'en va, les roses vont éclore:
Sur les flancs des coteaux, déjà court le gazon.
Cependant du plaisir, la frileuse saison
Sous ses grelots légers vit et voltige encore.
Tandis que, soulevant les voiles de l'aurore,
Le Printemps inquiet paraît à l'horizon.

Le jeudi, 6 avril prochain, la Ligue donnera une grande partie de cartes avec un joli et attractif programme musical, dans l'Edifice London, 430, rue Main. L'admission sera de 25 sous.